

**L'ARCHITECTURE ET LA LITTÉRATURE :  
UNE RELATION CRÉATRICE APPLIQUÉE AU PROCESSUS  
DE CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE**



Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M.Arch.  
Marie-Pier Dubreuil

Superviseur :

Jacques Plante : \_\_\_\_\_

École d'architecture de l'Université Laval  
Hiver 2012

*« [...] architecture can be "read," [...] you can discover how a culture organizes itself socially, materially, and metaphysically. Architecture is like a book that a culture "writes" for other members of that culture; it is a culture talking to itself about the meaning and organization of the life of that culture.*

*So looking at architecture isn't about pretty buildings, it's about understanding world view.»*

(Hooker 1999)

## RÉSUMÉ

Cet essai (projet) s'intéresse à la relation entre l'architecture et la littérature, dans le but d'explorer comment elle peut enrichir le processus créatif d'un projet d'architecture. Ces deux formes d'art sont reliées par quelques-unes de leurs composantes, et deux principales vont être abordées : la notion d'image et la notion de composition.

Les questions soulevées par cette étude seront étudiées dans la conception d'une bibliothèque, plus spécifiquement la réhabilitation de la bibliothèque T.A. St-Germain de St-Hyacinthe.

La typologie de la bibliothèque a évolué au fil des siècles, de la même manière que la société s'est transformée et que de nouveaux besoins sont apparus. Notre société actuelle étant marquée par une révolution technologique importante avec le numérique, les bibliothèques du 21<sup>e</sup> siècle doivent refléter les nouveaux besoins de notre époque, par leur fonctionnalité, et par le fait même, par leur architecture et leur programme.

La réalisation de ce projet cherche à explorer comment la conception d'une bibliothèque peut refléter l'image d'une société où elle est implantée, en s'appuyant sur l'analogie entre l'architecture et la littérature, alors que ces deux formes d'art reflètent une certaine vision du monde par leur capacité de signifier grâce à leur composition formelle.

## **ENCADREMENT ET MEMBRES DU JURY**

**Jacques Plante – superviseur de l’essai (projet), architecte et professeur**

André Casault – architecte et professeur

Véronique Boulet – architecte

Michel Aubé – architecte

## **AVANT-PROPOS**

Cet essai (projet) met un terme à cinq années passées à l’École d’architecture de l’Université Laval. Plusieurs collègues étudiants et professeurs auront influencé à leur manière mon parcours, et je les remercie de cet apport. Merci à Jacques Plante pour sa supervision tout au cours de ce projet. Merci à ma famille et mes amis pour leur support durant toutes ces années d’étude.

## TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ .....	iii
ENCADREMENT ET MEMBRES DU JURY .....	iv
AVANT-PROPOS.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	vii
INTRODUCTION .....	9
1   LE CADRE THÉORIQUE – L’ANALOGIE ENTRE LA LITTÉRATURE ET L’ARCHITECTURE .....	11
1.1. L’analogie comme moteur créatif du projet d’architecture .....	11
1.2. Le choix de l’analogie et ses composantes .....	12
1.3. La notion d’image en littérature et en architecture .....	14
1.3.1. La représentation du monde et le symbolisme .....	14
1.3.2. Les figures de style .....	15
1.4. : La notion de composition en littérature et en architecture .....	17
1.4.1. Un langage structuré .....	17
1.4.2. Le vocabulaire .....	18
2   DE LA THÉORIE AU PROJET – L’ANALOGIE APPLIQUÉE AUX BIBLIOTHÈQUES .....	20
2.1. La poésie de l’architecture des bibliothèques .....	20
2.2. Représentation des bibliothèques au fil du temps .....	21
2.3. Quelle image pour une bibliothèque du 21e siècle? .....	23
3   MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS : LE PROJET DE BIBLIOTHÈQUE .....	27
3.1. Les intentions de l’essai (projet) .....	27
3.2 Analyse contextuelle.....	27
3.3. Programme architectural .....	31
4. LA THÉORIE APPLIQUÉE – DÉMARCHE CONCEPTUELLE ET PARTI ARCHITECTURAL.....	33

4.1. La lisibilité .....	33
4.2. Poésie de l'architecture .....	38
4.3. Image de la société .....	40
CONCLUSION .....	43
BIBLIOGRAPHIE .....	45
ANNEXE 1 : ANALYSE DE PRÉCÉDENT – LES BRIGITTINES.....	48
ANNEXE 2 : SCHÉMA DE CONCEPTS.....	49
ANNEXE 3 : ANALYSE HISTORIQUE DU SITE.....	50
ANNEXE 4 : ANALYSE DU SITE .....	55
ANNEXE 5 : PHOTOS DU SITE .....	57
ANNEXE 6 : NORMES ET ANALYSE PROGRAMMATIQUE .....	59
ANNEXE 7 : PROGRAMME ARCHITECTURAL DU PROJET .....	62
ANNEXE 8 : PLANCHES PRÉSENTÉES À LA CRITIQUE FINALE .....	64

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Les Brigittines, par Andrea Bruno, 2007 (Urbarama 2009) .....	19
Figure 2 – Bibliothèque Laurentienne, 1519   Vestibule (Urbain 2007) .....	22
Figure 3 – Bibliothèque Laurentienne, 1519   Salle de lecture (Baas 2011) .....	22
Figure 4 – Bibliothèque Raymond-Lévesque   Plan du RDC et répartition des fonctions (Longueuil 2011) .....	24
Figure 5 – Bibliothèque de Seattle   Compartimentation des fonctions (ArchDaily 2009) .....	26
Figure 6 – Bibliothèque de Seattle – salle informatique (ArchDaily 2009).....	26
Figure 7 – Analyse du tracé urbain existant (Dubreuil 2011) .....	28
Figure 8 – Analyse des fonctions environnantes (Dubreuil 2011) .....	29
Figure 9 – École St-Dominique, 1930 (St-Hyacinthe 2011).....	30
Figure 10 – Bibliothèque T.-A. St-Germain, 2011 (Dubreuil 2011).....	30
Figure 11 – Ancienne Caisse Desjardins, maintenant bureaux de la bibliothèque, 2011(Dubreuil 2011)	30
Figure 12 – Analyse du tissu urbain (Dubreuil 2011) .....	33
Figure 13 – Schéma conceptuel   ouverture vers les écoles (Dubreuil 2012) .....	34
Figure 14 – Schéma conceptuel   percée horizontale (Dubreuil 2012).....	35
Figure 15 – Plan d’implantation   distribution des fonctions (Dubreuil 2012).....	35
Figure 16 – Élévation principale   rue Dessaulles (Dubreuil 2012).....	36
Figure 17 – Élévation latérale gauche   nouvelle rue (Dubreuil 2012).....	36
Figure 18 – Langage architectural existant et nouvelle interprétation dans le projet (Dubreuil 2012) .....	37
Figure 19 – Perspective   intersection des rues Choquette et Lafontaine (Dubreuil 2012).....	38
Figure 20 – Perspective   intersection de la nouvelle rue et de la rue Lafontaine (Dubreuil 2012).....	39
Figure 21 – Perspective   intersection de la nouvelle rue et de la rue Dessaulles (Dubreuil 2012) .....	39
Figure 22 – Perspective   hall central, comptoir de prêt et puits de lumière (Dubreuil 2012) .....	39

Figure 23 – Perspective   espace jeunesse ouvert (Dubreuil 2012).....	41
Figure 24 – Perspective   espace jeunesse fermé (Dubreuil 2012).....	41
Figure 25 – Perspective   façade en « Profilite », alternance de verre givré et clair (Dubreuil 2012) .....	42
Figure 26 – Perspective   entrée principale, parc et bancs (Dubreuil 2012).....	42

## INTRODUCTION

Cet essai (projet) s'intéresse à la pensée analogique qui permet d'enrichir le processus de conception en architecture. Plus spécifiquement, la relation créative entre deux formes d'art, l'architecture et la littérature, est étudiée. La pertinence de cette réflexion repose en l'exploration de l'idée que cette analogie n'est pas qu'un simple justificatif d'un projet d'architecture, mais un levier fondamental de l'imagination de manière à enrichir le processus conceptuel.

En premier lieu, cet essai (projet) explore les fondements de l'analogie et son apport au projet d'architecture. Les deux notions mises en relation, la littérature et l'architecture, seront ensuite définies de manière à encadrer les thèmes du raisonnement. Des caractéristiques communes aux deux formes d'art, soit les notions d'image et de composition, seront par la suite étudiées de manière à alimenter la réflexion sur le sujet de départ.

La deuxième partie applique les fondements tirés de cette analogie à l'architecture des bibliothèques. La place des bibliothèques dans notre société actuelle est analysée, tout comme les nouveaux besoins architecturaux qui se présentent pour ces institutions. La notion de « poésie de l'architecture » est également décrite, et mise en lien avec l'architecture des bibliothèques.

La troisième partie présente la problématique principale du projet et la manière dont elle a été traitée. Une analyse du site et du programme qui constituent le projet est également présentée.

La dernière partie présente en détail les différentes parties du résultat de l'application du cadre théorique expliqué préalablement par le projet proposé. Les notions tirées de la relation entre la littérature et l'architecture sont analysées dans le cadre du projet, et des explications sur toutes les échelles d'intervention sont proposées.

Au final, l'analyse de cette analogie, qui implique la mise en forme des ressemblances et différences des deux thèmes, cherche à démontrer comment cette relation peut enrichir le processus créatif menant à la conception architecturale et cet essai (projet) portera un regard particulier sur ce sujet en s'attardant à deux caractéristiques propres à la littérature et l'architecture. Les questions soulevées par cette analyse seront étudiées dans la conception d'une bibliothèque, plus spécifiquement la réhabilitation de la bibliothèque T.A.St-Germain de St-Hyacinthe. La réalisation de ce projet cherchera à explorer comment

la conception d'une bibliothèque peut refléter l'image de la société où elle est implantée, en s'appuyant sur l'analogie entre l'architecture et la littérature, alors que ces deux formes d'art reflètent une certaine vision du monde par leur capacité de signifier grâce à leur composition formelle.

# 1 | LE CADRE THÉORIQUE – L'ANALOGIE ENTRE LA LITTÉRATURE ET L'ARCHITECTURE

Ce premier chapitre présente la démarche théorique privilégiée dans le cadre de cet essai (projet). La question de l'analogie sera abordée en profondeur, notamment par sa définition et son potentiel pour la création en architecture. La question plus spécifique de l'analogie entre la littérature et l'architecture sera par la suite présentée, où les deux thèmes seront définis et mis en relation, pour en faire ressortir leurs caractéristiques pertinentes à cet essai (projet).

## 1.1. L'analogie comme moteur créatif du projet d'architecture

L'analogie est un type de raisonnement qui peut s'appliquer à différents domaines, dont la création architecturale. Elle peut être définie comme la « ressemblance établie par l'imagination (souvent consacrée dans le langage par les différentes acceptions d'un même terme) entre deux ou plusieurs objets de pensée essentiellement différents. » (OQLF 2011)

Plusieurs types de raisonnement peuvent influencer la pensée créatrice en architecture. Geoffrey Broadbent reconnaît quatre modes de créations : le design typologique, pragmatique, syntaxique et analogique. La typologie et l'analogie ont la caractéristique de s'inspirer d'un autre élément extérieur aux données de base du projet. (Bergeron 1992, 126) La typologie est plus limitée, alors qu'elle se limite à emprunter des éléments à une autre œuvre du même type, alors que le design par analogie s'inspire directement d'un élément externe, pas nécessairement tiré d'une œuvre du même type, pour créer quelque chose de nouveau. Appliqué directement à l'architecture, le design analogique selon Broadbent

« peut consister en un simple emprunt à l'œuvre d'un autre architecte, comme le dôme du Panthéon de Paris qui reproduit la forme du dôme de la cathédrale Saint-Paul à Londres. Le design analogique peut aussi comporter une transposition métaphorique d'une forme architecturale, comme donner la forme d'une colonne à un gratte-ciel (projet d'Adolf Loos pour l'édifice du Chicago Tribute), ou un transfert de certains aspects d'un objet, comme le coquillage dont s'est inspiré Le Corbusier pour le toit de la chapelle de Ronchamp, ou encore un transfert de certains aspects d'un geste, comme les mains jointes qui ont suggéré la silhouette de plusieurs églises contemporaines. » (Bergeron 1992, 126)

L'analogie est donc par ces exemples très liée à l'architecture, alors qu'elle met entre autres en parallèle

des architectures anciennes et modernes dans le cadre de l'analyse d'un projet. Elle ne se limite toutefois pas à ces exemples, et peut être appliquée à une plus grande échelle. Elle peut par exemple être également influencée par la mise en relation de domaines et de champs de pensée plus larges, grâce à leurs nombreuses caractéristiques, similaires et opposées. Les théories de Le Corbusier, où il met en relation la conception architecturale et l'industrie automobile, sont un exemple de cas où la pensée analogique ne se résume pas à une comparaison de premier degré entre deux éléments physiquement similaires, mais où deux domaines sont mis en relation au profit d'une conception architecturale enrichie par l'analogie. Dans ce cas de Le Corbusier, Jean-Pierre Chupin mentionne que « il ne s'agit pas d'une analogie basée sur l'imitation de la forme des machines comme une interprétation formelle simpliste de la « machine à habiter » pourrait le suggérer. Ce qui fait ici toute la force de la mise en relation n'est pas cette ressemblance de surface (...), mais le fond de différenciation, créant l'espace sémantique, le jeu de renvoi. » (Chupin 2010, 22)

Toujours selon Chupin, l'analogie n'est pas qu'un simple justificatif d'un projet d'architecture, mais un levier fondamental de l'imagination enrichissant le processus conceptuel. Les idées architecturales ne naissent pas d'elles-mêmes, spontanément, mais plutôt par le transfert ou l'échange d'idées et de références (Chupin 2010, 26). C'est le croisement de plusieurs éléments rencontrés au fil du processus de conception qui alimente les projets et théories, « aux intersections où l'architecture se pense « par rapport », là où les connaissances architecturales se réfléchissent elles-mêmes, là également où leurs flux s'inversent pour irriguer potentiellement d'autres champs disciplinaires. » (Chupin 2010, 26)

Dans cet esprit de croisement et par une pensée structurée, l'analogie fait la relation entre deux entités distinctes, dont les similarités et différences entrent en ligne de compte. Il s'agit donc de mettre en relation des dimensions hétérogènes et de les connecter par leurs similitudes (Chupin 2010, 19) et dans cet essai (projet), ce sont la littérature et l'architecture qui seront mises en relation.

## **1.2. Le choix de l'analogie et ses composantes**

De manière à dégager des éléments pertinents de la relation entre la littérature et l'architecture, il est en premier lieu essentiel de les définir, pour délimiter leur signification considérée dans le cadre de cette analyse. Les termes « littérature » et « architecture » sont des domaines très larges, qui peuvent avoir des limites floues, selon le contexte utilisé. Bien qu'elle ait plusieurs définitions, la littérature sera ici

considérée comme « *l'ensemble des œuvres écrites auxquelles on reconnaît une finalité esthétique.* » (Larousse 2011) La littérature n'est donc pas caractérisée uniquement par un support, une forme, un sujet ou un genre type, mais plus globalement par son esthétisme. Le message qu'elle livre l'emporte sur le contenu lui-même, ce qui distingue la littérature de la communication générale, qui se limite à transmettre des informations. Par le fait même, les éléments qui la composent et qui forment un texte littéraire, tel que les mots, la grammaire, le langage, seront également considérés dans le cadre de cette analyse.

Quant à l'architecture, plusieurs définitions peuvent également lui être attribuées, la plus liée à cette analyse étant « *art de construire les bâtiments* ». (Larousse 2011) Le sens large de l'architecture sera donc considéré : la conception de bâtiments, les théories qui l'influencent et contribuent à cet art, et la construction de ces bâtiments. La notion d'architecture ne fait donc pas uniquement référence aux matériaux qui composent les bâtiments, mais également aux idées et connaissances qui contribuent à la création des œuvres architecturales. De plus, une autre définition de l'architecture crée un lien direct avec la littérature et met en lumière le sujet de cet essai, alors qu'elle indique « *ce qui constitue l'ossature, les éléments essentiels d'une œuvre ; structure : architecture d'un roman* ». (Larousse 2011) Cette définition contient tous les éléments qui pourraient faire croire qu'elle définit une œuvre architecturale : ossature et structure sont des composantes essentielles de tout bâtiment. Il s'agit toutefois d'une définition de « l'architecture » qui fait référence à la littérature : l'ossature, la structure, l'architecture d'un roman. Ce simple énoncé du dictionnaire Larousse met en lumière la base de la relation qui existe entre l'architecture et la littérature, qui sera traitée plus en profondeur dans cet essai (projet).

Ainsi, la littérature et l'architecture sont donc deux formes d'arts qui, malgré leurs différences évidentes, sont reliées par quelques-unes de leurs composantes, ces similitudes étant essentielles au développement d'un raisonnement analogique approprié pour cet essai (projet). (Ces caractéristiques sont étudiées plus en détails dans la prochaine partie.) En premier lieu, toutes deux ont la capacité de représenter la société dans laquelle elles sont créées ; la littérature par la vision de l'auteur et les personnages qu'il met en scène, et l'architecture par sa conception qui est influencée par les besoins des utilisateurs visés. Les deux disciplines ont des moyens différents pour exprimer cette vision, mais certains se rejoignent dans leurs concepts. Ainsi, autant la littérature que l'architecture sont dirigées par une composition, où influencent la structure et le vocabulaire. La prochaine partie traite plus en

profondeur ces deux principales composantes propres aux deux formes d'art : la notion d'image et la notion de composition.

### **1.3. La notion d'image en littérature et en architecture**

La notion d'image qui s'applique à la littérature et à l'architecture représente l'idée que ces deux formes d'art transmettent une pensée. L'écrivain Victor Hugo a été l'un de ceux qui croyaient en cette affirmation, alors qu'il « pensait que l'architecture avait été inventée non pas pour procurer un abri, mais pour exprimer une idée. » (Bergeron 1992, 119) L'architecture est pour lui l'expression matérielle de la pensée, « la grande écriture du genre humain » écrit-il dans Notre-Dame-de-Paris. (Brière 2007, 19)

Un des buts de l'architecture serait d'aider à donner sens à l'existence humaine, selon l'auteur Christian Norberg-Schulz (Bertrand et Kupiec 1997 ; 34) L'écrivain et l'architecte ont la capacité de représenter leur vision du monde à travers leurs œuvres, par les signes qu'elles présentent, qui en ressortent suite à différents moyens, notamment l'utilisation de figures de style, tel qu'il sera étudié dans la partie suivante.

#### **1.3.1. La représentation du monde et le symbolisme**

Louise Pelletier (2006, 1) fait un bref survol de l'évolution de la capacité d'expression de l'architecture au cours de l'histoire. Déjà, à l'Antiquité, Vitruve a introduit cette notion, alors que l'architecture exprimait un ordre ; plus qu'un ordre matériel, l'architecture reflétait l'ordre de notre univers. Au 18<sup>e</sup> siècle, Nicolas Le Camus de Mézières, architecte, écrivain et théoricien français, stipulait que l'architecture avait comme rôle d'être un langage expressif de sa destination et de son but, alors qu'il croyait premièrement que le but de l'architecture était de communiquer le caractère et le statut social de ses clients, mais il croyait également que les bâtiments pouvaient évoquer des sensations humaines, car ceux-ci pouvaient parler à notre esprit et notre âme. (Pelletier 2006 ; 1) Il affirmait que l'essence de l'architecture était romanesque et poétique. Dans le même esprit, Étienne-Louis Boullée, architecte et théoricien français de la même époque, écrivait dans « Essai sur l'art » que l'architecture pouvait être comparée à un poème : « Oui, je le crois, nos édifices, surtout les édifices publics, devraient être, en quelque façon, des poèmes. Les images qu'ils offrent à nos sens devraient exciter en nous des sentiments analogues à l'usage auquel ces édifices sont consacrés. » (Boullée 1968 ; 47) Boullée stipule que l'architecture doit se charger de symboles pour lui donner une signification, une notion qu'il nomme « caractère », et qu'il

faut donner au monument le caractère qui leur est propre selon sa fonction et le sentiment qu'il appelle. (Boullée 1968 ; 16 ; 155)

À partir du 19<sup>e</sup> siècle, autant l'architecture que la littérature sont concernées par la question de la représentation sociale à travers leurs œuvres respectives. Ainsi, l'architecture n'est plus qu'un art purement monumental et « se concentre sur le phénomène de l'habitat, lié en particulier à l'évolution de la vie urbaine. » (Brière 2007, 24) Parallèlement, le roman devient le miroir de l'existant, explorant « sa faculté à peindre la société et ses mœurs. [...] D'un côté comme de l'autre émerge une volonté de prendre en compte de manière plus globale et plus analytique l'évolution sociale et ses manifestations. » (Brière 2007, 24)

Le programme même d'un bâtiment peut être vu comme une forme de communication, et non pas uniquement comme la solution à un problème, alors qu'il informe sur les conventions sociales de l'époque donnée et sur la manière dont les gens vivent. (Pelletier 2006. 5). Tel que mentionné par Umberto Eco, la plupart des objets architecturaux ne sont pas conçus pour communiquer, mais plutôt pour fonctionner. La fonction est si évidente que la notion de communication est plus abstraite. Il voit toutefois la possibilité d'interpréter la fonction comme un outil de communication, même en reconnaissant sa fonctionnalité. À ce sujet, Roland Barthes, un critique et sémiologue français, mentionne « as soon as there is a society, every usage is converted into a sign of itself. » (Eco 1973, 131) Ainsi, l'objet de l'architecture « est la définition des significations existentielles. [Elles] procèdent de phénomènes naturels, humains et spirituels. L'architecte les traduit en formes spatiales. [...] L'architecture devrait être comprise en termes de formes signifiantes (symboliques). Comme telle, elle participerait à l'histoire de significations existentielles. » (Norberg-Schulz 1977, 34)

### **1.3.2. Les figures de style**

Dans différentes formes d'art, l'utilisation de figures de style permet d'enrichir une œuvre. En littérature, l'utilisation de figures de style permet d'imager un propos, de lui donner une forme qui permet au langage de transcender la signification littérale du message. (Martin 1986 ; 17) Elles sont parties intégrantes du langage parlé et écrit, qui habite entre autres la littérature. Elles ne sont pas des ajouts ornementaux pour habiller un texte, et dans le même esprit, ces figures font également partie de la composition architecturale. Ainsi, l'utilisation de figures de style au symbolisme en architecture. Dans

son texte « *The Rethorical Question* », Judith Wolin (Martin 1986) met d'ailleurs en relation différents types de figures de style communs au monde littéraire pour les appliquer à l'architecture, tels que la répétition, la ressemblance et l'emphase.

Les figures de répétition sont imprégnées dans les conventions de composition architecturales, et souvent prises pour acquies, mais elles demeurent arbitraires et aucune règle universelle ne les dirige. Ainsi, le déploiement d'éléments qui créent une impression d'espace ordonné peut être considéré comme une figure de répétition, par exemple par la répétition de colonnes, qui donne l'impression d'une structure ordonnée, même si cela ne signifie pas qu'elles sont toutes structurales. L'effet obtenu est influencé par la manière dont est traitée cette figure de style, sans se limiter à la fonctionnalité des choses.

Deuxièmement, les figures de ressemblances font référence aux typologies, aux ressemblances stylistiques et aux métaphores. La typologie est utilisée fréquemment en architecture, pour comparer différents types de composantes d'un bâtiment. La métaphore est également souvent utilisée, « *même pour les plus purs fonctionnalistes du début du XXe siècle, qui prétendaient faire découler la forme architecturale de la fonction utilitaire, l'architecture était une métaphore de la machine.* » (Bergeron 1992, 120) Par exemple, Le Corbusier définissait la maison comme une machine à habiter. La métaphore est donc une image qui associe un terme à un autre, de manière à enrichir une pensée. (OQLF 2011) Leur présence ne signifie pas qu'elle rend automatique tout projet d'architecture meilleur. Elles ne sont pas nécessairement constamment enrichissantes et ne découlent pas toujours d'une intention de l'architecte. Ainsi, le public peut percevoir un objet architectural comme une métaphore, alors qu'il le perçoit par rapport à un autre édifice ou à un objet qui lui paraît familier, même si cela n'était pas l'intention première de l'architecte. (Jencks 1979) Elle peut toutefois, dans bien des cas, enrichir la création d'un projet d'architecture.

Troisièmement, les figures d'emphase sont entre autres caractérisées par l'élargissement ou la diminution d'éléments, la redondance, la centralisation et l'isolement. (Martin 1986 ; 24) C'est quelques explications démontrent la pertinence d'associer les figures de style, un élément propre à la littérature, à l'architecture. De nombreux autres exemples auraient pu être présentés pour expliquer chacune des figures, et d'autres types de figures de style auraient pu être expliqués ; l'intention était plutôt d'établir le lien entre les figures de style et l'architecture pour en avoir une compréhension sommaire et percevoir la

relation qui se dessine entre des composantes de la littérature et de l'architecture, de manière à percevoir la figure de style comme un processus qui permet d'assembler des éléments d'un langage sans lequel que des raisonnements littéraires seraient possibles. (Martin 1986 ; 29)

Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour signifier, autant en architecture qu'en littérature. Ainsi, les figures de style peuvent permettre d'illustrer certaines pensées d'un auteur ou d'un architecte, et de contribuer à transmettre l'image de sa vision du monde par le biais de son œuvre.

#### **1.4. : La notion de composition en littérature et en architecture**

Pour signifier et représenter une pensée ou une vision des choses, un document artistique doit être composé de manière à pouvoir être assimilé par ses destinataires ; tel est le cas autant pour la littérature que l'architecture. Ainsi, plusieurs éléments contribuent à la composition d'un art. En littérature, la manière d'utiliser les règles de grammaire et le choix du vocabulaire contribuent à la composition d'un texte. Ces règles peuvent être suivies, modifiées ou ignorées, tout dépendant des intentions de l'auteur, et cette notion peut également s'appliquer à l'architecture. « Architecture et roman peuvent être rapprochés dans leur commune volonté de mettre en évidence une composition, reposant sur la répartition et l'équilibre des volumes, et dans l'expression d'une narrativité qui fonde le projet romanesque autant que la conception de l'édifice. » (Brière 2007 ; 414)

##### **1.4.1. Un langage structuré**

Un parallèle évident peut être fait entre les notions de littérature et de langage, une des définitions du langage étant un « moyen de communication par des signes propres à un groupe social : écrits ou graphiques, verbaux, gestuels. » (OQLF 2011) Le langage, par ses mots, ses règles et sa capacité de signifier, est au cœur même de toute œuvre écrite. Le langage est la capacité d'exprimer une pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes. C'est également un « *ensemble de procédés utilisés par un artiste dans l'expression de ses sentiments et de sa conception du monde.* » (Larousse 2011) La structure d'un langage, soit l'agencement des signes qui permettent d'organiser une pensée, est dirigée par la syntaxe, qui est l'ensemble des règles de grammaire qui sont caractéristiques d'une langue. Le langage permet d'exprimer une vision du monde qui serait autrement invisible, et pour cette raison c'est devenu un élément essentiel de notre société que l'on ne remarque plus tellement il fait

partie de notre vie et que l'on prend pour acquis. La manière de travailler avec les règles d'un langage permet d'exprimer sa créativité : en littérature comme en architecture, la créativité n'apparaît pas nécessairement par l'invention d'un nouveau langage, mais souvent par l'utilisation inventive d'un langage existant, alors que : « with rules comes language, with language comes creativity. » (B.Tittmann 2008)

Le langage est la fonction grâce à laquelle la pensée s'exprime à l'aide de signes. Le langage parvient à signifier alors que le signe est un substitut symbolique d'une réalité posée par la pensée. L'utilisation de mots représenterait en quelque sorte une image verbale des idées, pour transmettre une information et signifier à autrui. Parallèlement, « [l'architecture] est de l'ordre du discours, même si le langage n'est pas fait de mots et de phrases, mais de murs et d'ornements : l'espace bâti est un manifeste des idées et intentions qui ont rendu nécessaire son édification. » (Bertrand et Kupiec 1997, 17)

Charles Jencks est un auteur qui a largement écrit sur la question de la signification et du langage en architecture. Selon lui, l'architecte devrait respecter un certain ordre, et ainsi le signifier et le mettre en valeur. « Il existe de nombreuses analogies entre l'architecture et le langage, et en donnant aux termes un sens large, on peut parler de « mots », de « phrases », de « syntaxe » et de « sémantique » architecturaux. » (Jencks 1979) En architecture, la composition d'une façade permet par exemple une lecture claire d'un bâtiment. Ainsi, l'espace est lisible lorsqu'il est structuré, comme un langage. Un des éléments qui permet d'enrichir le langage, autant en littérature qu'en architecture, est la notion de vocabulaire, qui est abordée dans la prochaine partie.

#### **1.4.2. Le vocabulaire**

Le vocabulaire est « l'ensemble des mots, des vocables d'une langue » (Larousse 2011). En littérature, sa référence est évidente : il s'agit des termes écrits qui permettent de lire et d'assimiler un texte. En architecture, le vocabulaire est constitué des éléments qui composent le projet et qui permettent l'identification d'un langage architectural. Chaque style a son propre vocabulaire. Ainsi, par exemple, l'époque classique était définie par les ordres architecturaux, qui guidaient la composition des projets. À l'époque moderne, selon (Jencks 1979), bien que tout ne soit que conflit et confusion, cette discordance reste un langage, et même s'il n'est pas toujours très compréhensible, les éléments qui le constituent demeurent le vocabulaire propre à cette époque.

La notion de palimpseste, un « parchemin dont la première écriture, grattée ou lavée, a fait place à un nouveau texte » (Larousse 2011), permet également de faire un lien entre la littérature et l'architecture. Elle peut être source d'inspiration et représenter la couche historique précédente, par exemple dans le cas de la réhabilitation d'un bâtiment. Il ne s'agit pas ici de copier un élément, mais de prendre conscience du passé pour inspirer le présent et le futur, et de rendre le tout visible, comme une nouvelle couche à un document. Un projet de l'architecte Andrea Bruno, Les Brigittines, peut être mis en relation avec cette notion.



Figure 1 – Les Brigittines, par Andrea Bruno, 2007 (Urbarama 2009)

Ainsi, les notions de langage architectural et de vocabulaire appliquées à un projet contemporain sont perceptibles par l'analyse du bâtiment « Les Brigittines » (Figure 1). Ce précédent architectural démontre une analyse et une réponse à l'architecture existante, alors que l'église est doublée d'un nouveau bâtiment qui possède le même volume, mais qui réinterprète les principes de composition d'origine avec des matériaux contemporains (voir schémas, annexe 1). Pour les architectes du projet, cette jumelle protège l'église existante et renforce sa présence et son caractère. (ArchDaily 2009) L'acier corten réfère à la brique ancienne et le verre réfère à la pierre blanche de la chapelle. Le verre et l'acier inoxydable constituent le nouveau fronton qui s'inspire des courbes de la façade existante grâce à quelques détails particuliers. Cette méthode respecte le bâti d'origine et toutes les traces de son histoire, tout en affirmant l'intervention contemporaine en s'inspirant des traces existantes.

## 2 | DE LA THÉORIE AU PROJET – L'ANALOGIE APPLIQUÉE AUX BIBLIOTHÈQUES

Bien que le lien entre la littérature et la bibliothèque soit évident, une des principales fonctions de ce bâtiment étant d'abriter des livres, ce sujet d'étude qu'est l'analogie entre la littérature et l'architecture ne se limiterait pas nécessairement à ce type de bâtiment. Le choix de la bibliothèque s'est fait par intérêt personnel pour les récents changements qui ont lieu dans ces institutions, alors que la transformation récente des bibliothèques est représentative en partie de l'évolution de la société d'aujourd'hui.

### 2.1. La poésie de l'architecture des bibliothèques

Étienne-Louis Boullée, dans son « Essai sur l'art », écrit que l'architecture doit se charger de symboles, et que cette signification permet d'annoncer la destination d'un édifice par ses formes. « Or, chaque destination appelle un sentiment particulier : la prison inspire la crainte, le théâtre invite au plaisir, le palais impose le respect. » (Boullée 1968, 49) Il parle à ce sujet de poésie de l'architecture, et croit que « nos édifices, surtout les édifices publics, devraient être, en quelque façon, des poèmes. Les images qu'ils offrent à nos sens devraient exciter en nous des sentiments analogues à l'usage auquel ces édifices sont consacrés. » (Boullée 1968, 47) Cette comparaison avec la poésie appuie l'analogie avec la littérature, alors qu'il s'agit d'un genre littéraire qui est basé sur l'expressivité de la forme. L'écriture en vers des poèmes et l'utilisation d'images fortes et de figures de style permettent de suggérer une expressivité importante. La poésie étant « [l'art] d'évoquer et de suggérer les sensations, les impressions, les émotions les plus vives par l'union intense des sons, des rythmes, des harmonies, en particulier par les vers » (Larousse 2011), la mise en relation de ce genre littéraire avec l'architecture, tel que le fait Étienne-Louis Boullée, met en évidence pour suggérer l'importance de la signification et du symbolisme en architecture.

Dans cet esprit, il est pertinent de se questionner sur ce que devrait inspirer une bibliothèque et son architecture, et pour se faire il est essentiel de comprendre la place qu'occupe la bibliothèque dans notre société. La bibliothèque a évolué au fil des siècles, de la même manière que la société s'est transformée. Dans la prochaine section, un bref survol historique est donc proposé, pour saisir comment l'architecture des bibliothèques permet de comprendre certaines caractéristiques de la société au moment où elles étaient construites. Cette analyse permettra par la suite d'étudier ce que devrait représenter la bibliothèque en ce début du 21<sup>e</sup> siècle.

## 2.2. Représentation des bibliothèques au fil du temps

Une bibliothèque n'a un sens que si elle répond à des besoins, et dans un tel cas, elle répond nécessairement aux besoins de l'époque où elle a été construite. Ces besoins sont principalement influencés par les courants culturels et les avancées technologiques des différentes époques, tel que le démontrent les exemples qui suivent. (Andia 2002, 8) Ainsi, par exemple, avant l'arrivée du papier chiffon au XIIIe siècle, les livres étaient des objets de luxes qui étaient achetés à prix d'or. Les bibliothèques de cette époque n'abritaient donc qu'un nombre limité d'ouvrages précieux qui étaient mis à la disposition des membres du clergé, qui étaient les seuls à pouvoir les déchiffrer. Aussi, certains ouvrages de la bibliothèque royale de Louis IX étaient presque inaccessibles et étaient conservés dans des coffres. Au XIVe siècle, les bibliothèques universitaires se développent et deux types de salles sont créés : une collective, ouverte aux étudiants et où les ouvrages les plus consultés sont enchaînés à des tables, et des comptoirs de prêts sont instaurés pour les ouvrages les moins demandés. Au XVe siècle, la découverte de l'imprimerie a également un grand impact sur l'organisation des bibliothèques. À la même époque, le dépôt légal est décrété en France. Ces deux importants changements contribuent à augmenter considérablement le nombre de livres dans les institutions et à démocratiser leur accès. Les bibliothèques publiques européennes se développent à cette époque, alors que le courant humanisme prend de l'ampleur et où la quête d'un savoir est privilégiée. À partir de cette époque, les espaces sont éclairés par une lumière naturelle et les murs et plafonds sont décorés d'allégories symboliques qui peuvent être lues sur les parois. (Bertrand et Kupiec 1997, 35) Alors que ce courant encourageait une diffusion du patrimoine culturel, ce n'est pas un hasard si les bibliothèques publiques sont apparues à ce moment. C'est à cette époque de la Renaissance qu'est inaugurée en 1571, à Florence en Italie, la bibliothèque Laurentienne, conçue par Michel-Ange, un exemple de projet qui témoigne des préoccupations de son époque d'origine. La bibliothèque témoigne, par sa structure, une manière particulière de se rapprocher au savoir et à la vérité, et déclare dans sa matérialité les concepts de l'un et de l'autre. (Bertrand et Kupiec 1997 ; 22) La grande nouveauté de ce projet réside dans la « volonté de faire d'une bibliothèque non seulement le cadre, mais la forme visible d'une culture. » (Bertrand et Kupiec 1997 ; 17)



Figure 2 – Bibliothèque Laurentienne, 1519 | Vestibule (Urbain 2007)



Figure 3 – Bibliothèque Laurentienne, 1519 | Salle de lecture (Baas 2011)

Michel-Ange propose un arrangement qui démontre comment fonctionne la vie studieuse, en concevant une bibliothèque qui suggère un parcours par la succession de trois espaces distincts. La succession de ces environnements et rythmes différents exprime « le mouvement inquiet d'un esprit de travail. [...] le savoir, la vérité ne sont pas d'emblée présents dans leur évidente perfection [...] la vie studieuse doit exhumer, par l'effort et en suivant un chemin difficile, les trésors de la connaissance et de la pensée. » (Bertrand et Kupiec 1997 ; 18) Ainsi, c'est en opposant un vestibule tourmenté (Figure 2) suivit d'une calme salle de lecture (Figure 3), et par le passage de l'un à l'autre, que se dégage cette symbolique du savoir et de l'apprentissage.

Au 18<sup>e</sup> siècle, les bibliothèques, par leurs bâtiments, leurs livres et leur savoir, se démocratisent s'ouvrent à tous, ce qui inévitablement modifie les conceptions architecturales de ces lieux. (Bertrand et Kupiec 1997, 35) Aussi, la révolution industrielle influence l'architecture des bibliothèques, alors que le recours à la fonte est fréquent, tout comme l'utilisation du verre, qui garantit un meilleur éclairage de la galerie et qui accroît la visibilité à l'intérieur, en plus de rendre la bibliothèque plus accessible et d'attirer

les regards vers elle. (Bertrand et Kupiec 1997, 51) L'utilisation du verre entraîne toutefois une disparition de la notion de symbolisme autrefois important dans la conception de bibliothèques. Par cette matérialité, sans symbole dans la tectonique ou sans gravure sur les murs, l'architecture des bibliothèques devient neutre, à l'image de la modernité et de l'évolution de cette institution vers l'ère informatique. « L'architecture de la bibliothèque se dépouille de ce qui fit sa singularité au fur et à mesure que l'institution s'ouvre au plus grand nombre. » (Bertrand et Kupiec 1997, 53)

### **2.3. Quelle image pour une bibliothèque du 21e siècle?**

Par ces quelques exemples, il est possible de constater que les changements dans la société et dans les technologies influencent grandement le fonctionnement des institutions, et par le fait même, les besoins architecturaux des bibliothèques. À notre époque, nous vivons une grande évolution technologique, avec la présence de plus en plus importante du numérique. Il est donc pertinent de se questionner sur ce sujet et de voir si ces nouveaux changements auront autant d'impacts que ceux décrits précédemment.

La place de plus en plus importante du numérique éveille certaines craintes concernant l'avenir de la bibliothèque. Il y a une inquiétude que les livres se transforment en base de données, et que les bibliothèques deviennent des édifices à bureau où elles seraient entreposées. « Yet, if the future of the material book appears increasingly uncertain in the face of new media, its image symbolically hovers in and around the architecture of the future library. » (Bloch et Hesse 1993, 15) « Le développement d'une culture planétaire sur écrans, gérée internationalement, renforcera une culture de proximité dans des lieux plus spécifiques, gérés localement. » (Bertrand et Kupiec 1997, 72) Les institutions culturelles ne vont pas nécessairement disparaître, mais leur influence s'exerce déjà de toute autre façon, et l'architecture de ces bâtiments doit s'adapter à cette nouvelle réalité. « Les équipements culturels devront contribuer toujours davantage à la mémoire d'une civilisation, d'une nation, d'une région, d'une ville, dans un monde de plus en plus internationalisé. Ils devront assurer par leur contenu et représenter par leur architecture la pérennité d'une culture dans une évolution de plus en plus rapide de cette culture. » (Bertrand et Kupiec 1997, 73)

Aujourd'hui, la bibliothèque se transforme et passe d'une grande pièce remplie d'étagères et de livres à un espace de rencontre pour la culture et l'apprentissage. Le livre occupe toujours une place importante

dans ces changements, mais il est maintenant présent dans d'autres formats numériques : livres audio, livres numériques et documents accessibles en ligne. Alors que les institutions peuvent se sentir menacées par cette dématérialisation du savoir, elles doivent s'ajuster aux nouveaux besoins des usagers pour subsister dans cette société en changement. Les utilisateurs ne fréquentent plus les bibliothèques uniquement pour emprunter des livres, mais aussi, et souvent principalement, pour plusieurs des raisons suivantes : rencontrer des amis, étudier et travailler, consulter des journaux et revues d'actualité, utiliser internet et l'ordinateur, faire des devoirs, voir des expositions, assister à un événement culturel, etc. L'accent porté aux éléments principaux des bibliothèques a changé, passant de l'importance des collections à celle de l'accessibilité et de l'interaction, et de l'importance des rayonnages à l'importance des activités des usagers. (Hellen Niegaard 2009, 7) La bibliothèque est devenue un « [...] espace-frontière du travail et du loisir, lieu d'affrontement du discours et du silence, proposition simultanée de solitude et de sociabilité, confrontation de la mémoire et de la modernité, la bibliothèque municipale est polymorphe et contradictoire, complexe et partagée. » (Bertrand et Kupiec 1997, 92)

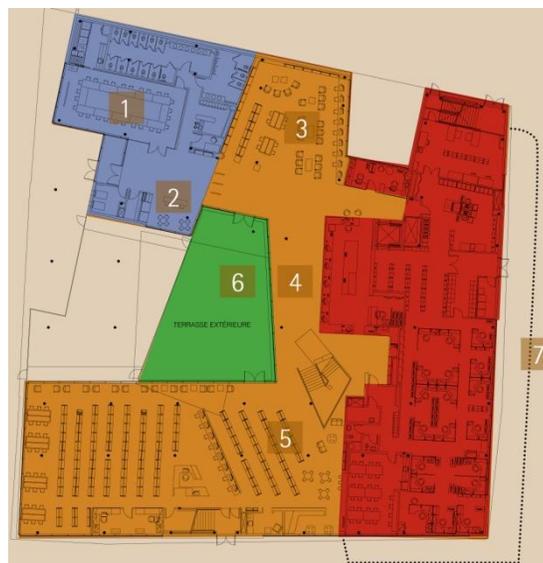


Figure 4 – Bibliothèque Raymond-Lévesque | Plan du RDC et répartition des fonctions (Longueuil 2011)

La bibliothèque Raymond-Lévesque, conçue en 2010 par Manon Asselin à St-Hubert, est un exemple d'une institution qui s'est adaptée à cette nouvelle réalité. Elle propose toutes les fonctions traditionnelles d'une bibliothèque, en plus de celles complémentaires pour s'adapter aux nouveaux

besoins de notre époque. Ainsi, deux principales parties composent le bâtiment : (Longueuil 2011) l'espace principal de la bibliothèque, avec les espaces accessibles aux visiteurs et ceux réservés aux employés. À ces fonctions traditionnelles s'ajoute un espace destiné au public, qui peut être accessible en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque parce qu'il est localisé à proximité de l'entrée principale, et où l'on retrouve une salle multifonctionnelle et un café. Une terrasse extérieure est également adjacente à ces deux espaces.

Cette nouvelle configuration reflète bien les nouveaux intérêts d'aujourd'hui et c'est dans cet esprit qu'apparaît la notion de « troisième lieu », qui s'applique de plus en plus aux bibliothèques. Cette idée, initiée par un sociologue américain des années 1980, distingue cet espace du premier lieu, la maison, et du deuxième lieu, le milieu de travail. « Dédié à la vie sociale de la communauté, il se rapporte à des espaces où peuvent cohabiter des individus issus d'horizons les plus divers dans le but de se rencontrer et d'échanger de façon informelle. » (Servet 2009) C'est devenu un endroit où les gens souhaitent aller après l'école ou le travail pour y rencontrer des gens ou pour y être seuls. Les bibliothèques du 21<sup>e</sup> siècle doivent donc refléter ces nouveaux besoins, par leur fonctionnalité, et par le fait même, par leur architecture. Ainsi, « *alors qu'apparaissent de nouvelles formes de mémorisations de la pensée, une bibliothèque de notre temps n'est plus le temps des seuls livres manuscrits ou imprimés. Elle reste et restera vouée à la rencontre entre deux intelligences, celle de l'auteur et celle de son public.* » (Andia 2002, 221) Avec cette nouvelle réalité, l'architecture des bibliothèques se transforme : elle doit être flexible, accueillante, en plus de pouvoir répondre à toutes ces nouvelles fonctions sociales qui apparaissent dans le fonctionnement des bibliothèques d'aujourd'hui. (Hellen Niegaard 2009, 15) « L'ambiance du troisième lieu est généralement vivante et marquée par la curiosité, l'ouverture et le plaisir de découvrir. Il procure aux individus un ancrage physique qui les enracine dans la communauté et qui éveille en eux un sentiment d'appartenance. » (Servet 2009)

La bibliothèque de Seattle, conçue par OMA en 2004, est un exemple d'institution qui s'est adapté à cette nouvelle réalité. Pour ce projet, les architectes se sont donné le mandat de définir ce qu'est la « nouvelle bibliothèque » de notre époque. Le programme de ce projet est le résultat de cette réflexion sur la bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle, où l'institution n'est plus qu'axée sur les livres, mais sur toutes les formes d'information (Figure 5).



Figure 5 – Bibliothèque de Seattle – salle informatique (ArchDaily 2009)

La flexibilité est privilégiée dans l'aménagement. Toutefois, plutôt que de privilégier un plan libre, les fonctions sont davantage compartimentées et la flexibilité est possible à l'intérieur de chaque fonction. Ces « compartiments », qui n'empêchent pas de créer une bibliothèque où les espaces publics sont très liés entre eux, sont représentés dans les schémas (Figure 6)

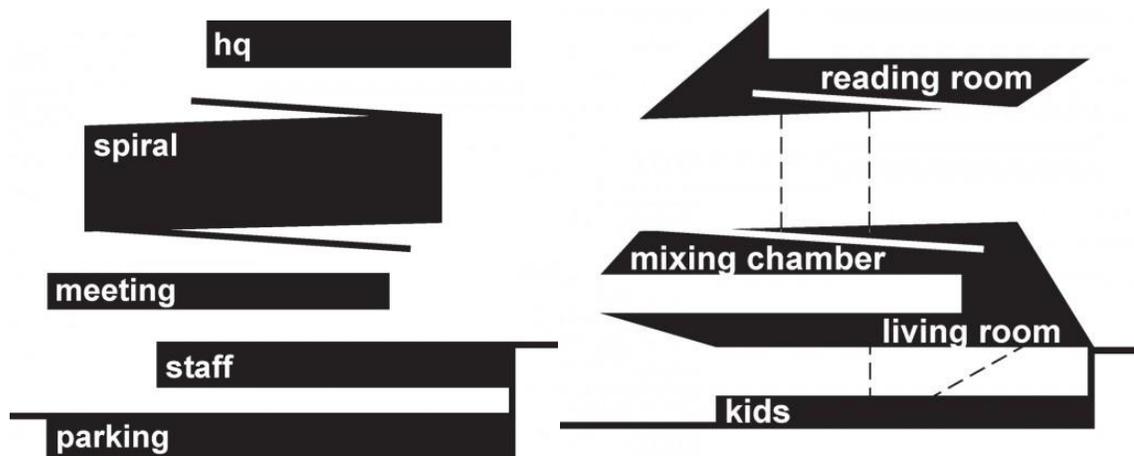


Figure 6 – Bibliothèque de Seattle | Compartimentation des fonctions (ArchDaily 2009)

La bibliothèque du futur est donc une institution où sont présentés côte à côte les médias imprimés, traditionnels et ceux digitalisés, virtuels, et cela se reflète dans le fonctionnement des bibliothèques et dans leur architecture.

### **3 | MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS : LE PROJET DE BIBLIOTHÈQUE**

La troisième partie de cet essai (projet) porte sur la réhabilitation de la bibliothèque T.-A. St-Germain de St-Hyacinthe et explore les concepts soulevés à travers le cadre théorique de la relation entre la littérature et l'architecture.

#### **3.1. Les intentions de l'essai (projet)**

La mission du projet vise à explorer le potentiel créateur de l'analogie entre la littérature et l'architecture dans le cadre de la réhabilitation de la bibliothèque de St-Hyacinthe, de manière à créer un projet où le sens, le symbolisme et la perception contribueront à ce projet qui vise à répondre aux nouveaux besoins de notre société et à revitaliser le quartier où il est implanté.

Trois principaux enjeux ressortent des intentions de ce projet, en lien avec le sujet de recherche-création : le sens, le symbolisme, et la perception. Les objectifs de design qui découlent de ces enjeux sont les suivants :

Le sens : Concevoir un cadre bâti qui est le reflet d'une société, qui est l'image de la culture qui alimente la bibliothèque et ses utilisateurs.

Le symbolisme : Concevoir le projet d'architecture de cette bibliothèque de manière à ce que des symboles liés au mandat et à la fonction de l'institution soit perceptibles du bâtiment, notamment par la manière dont un lieu permet des découvertes et ouvre sur un monde différent, au même titre que la littérature permet ces découvertes.

La perception : Concevoir un lieu qui alimente les perceptions de la société et de l'individu face à l'image de la bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle et à sa place dans la ville, de même que la place de ce lieu dans l'histoire de la ville, en créant un dialogue lisible entre passé, présent et futur grâce à la composition du projet. Concevoir un projet structuré, où l'espace est lisible et où les fonctions sont perceptibles.

#### **3.2 Analyse contextuelle**

La bibliothèque est actuellement implantée à l'angle de la rue Dessaulles et du boulevard Choquette, à St-Hyacinthe. Le même site sera conservé pour cet essai (projet). Une réflexion a été faite à savoir si le présent site était le plus approprié pour cette institution. La bibliothèque étant destinée à tous les

citoyens, il est primordial qu'elle soit dans un quartier central. Il est toutefois également pertinent qu'elle soit dans un quartier où d'autres institutions se retrouvent.

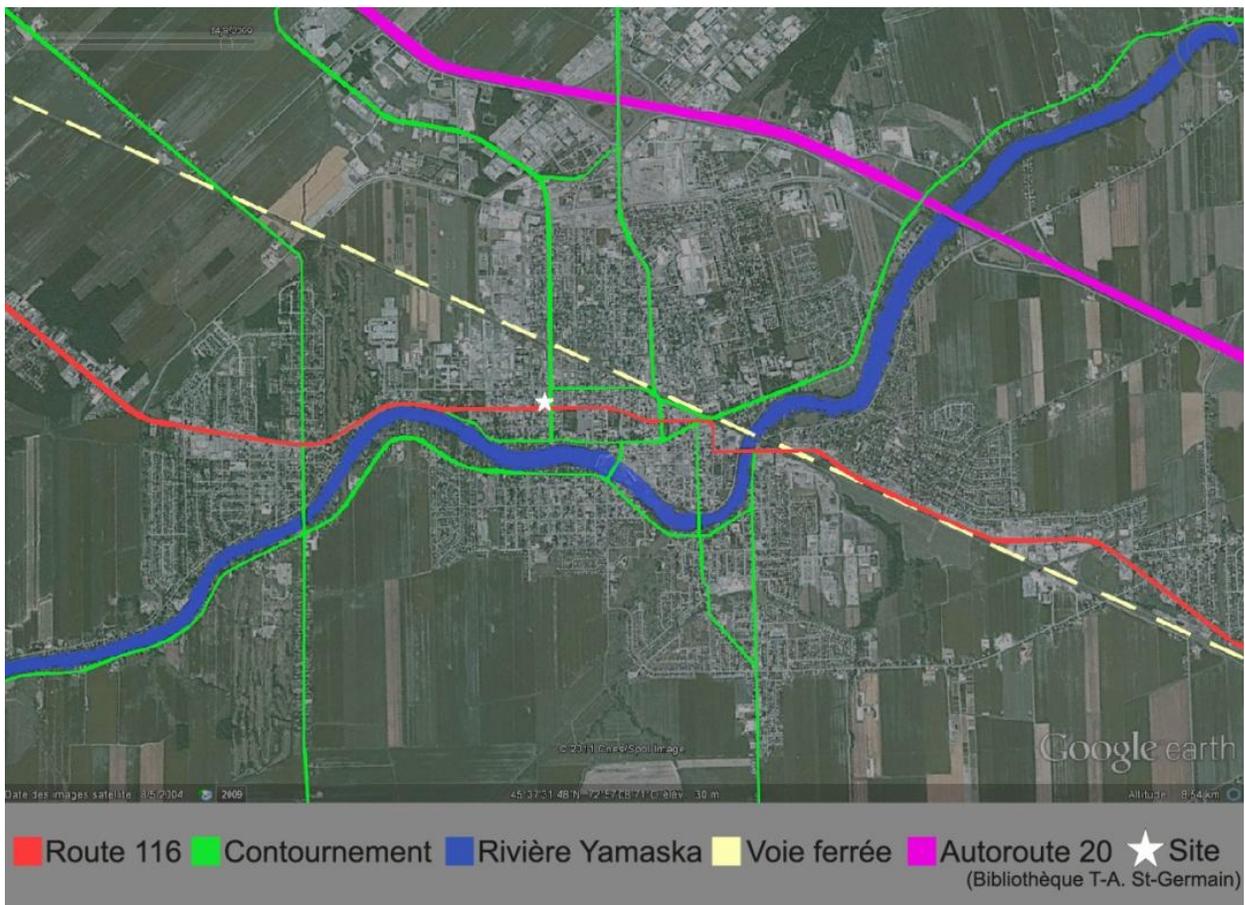


Figure 7 – Analyse du tracé urbain existant (Dubreuil 2011)

Tel que le démontrent certaines analyses urbaines (Figure 7) présentées en annexe 4, le site est au cœur de la ville, à proximité d'artères principales. La ville de St-Hyacinthe a la particularité d'être séparée en deux par une voie ferrée. La rivière Yamaska traverse également le tissu urbain. Ces deux obstacles impliquent que ce ne sont que quelques rues et boulevards qui traversent la ville, grâce à des tunnels sous la voie ferrée ou à des ponts par-dessus la rivière. Il était donc important que la bibliothèque soit située de manière centrale par rapport à ces différents accès qui desservent les quartiers périphériques et les MRC environnantes. Elle est située sur la rue Dessaulles, qui devient la route 116 qui se rend jusqu'à Montréal et qui est très empruntée par les habitants des villes voisines, tels que Beloeil et St-Hilaire, pour se rendre notamment au Cégep de St-Hyacinthe, situé à proximité.

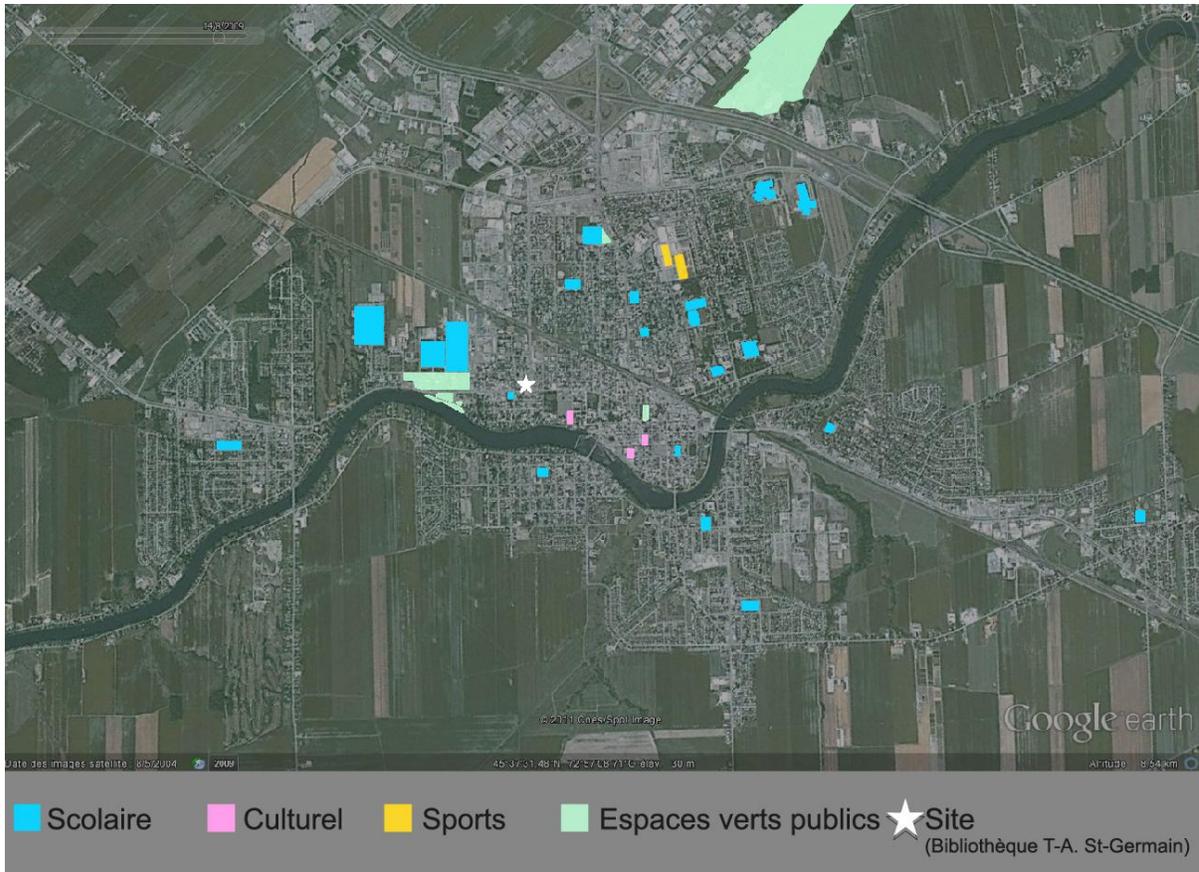


Figure 8 – Analyse des fonctions environnantes (Dubreuil 2011)

De plus, l'analyse des lieux culturels (Figure 8) démontre qu'elle est à proximité de deux Cégeps et d'un pavillon universitaire à l'ouest de la parcelle, en plus d'être face à une école primaire, le tout à moins de 1,5 kilomètre de distance. La présence de ces institutions est significative pour valider la pertinence de ce site, alors que plusieurs étudiants, qui représenteraient une clientèle importante, sont à proximité chaque jour et habitent dans les environs. À l'opposé, à l'Est du site, toujours dans un rayon de 1,5 kilomètre, se trouvent le Centre des arts, la principale salle de spectacle de la ville, en plus d'une galerie d'art, d'une rue commerçante et d'un marché public ouvert à l'année.



Figure 9 – École St-Dominique, 1930 (St-Hyacinthe 2011)



Figure 10 – Bibliothèque T.-A. St-Germain, 2011 (Dubreuil 2011)



Figure 11 – Ancienne Caisse Desjardins, maintenant bureaux de la bibliothèque, 2011 (Dubreuil 2011)

L'annexe 3 présente l'analyse historique complète du site, dont sont expliqués ici les principaux constats. Le bâtiment d'origine a été construit en 1930 (Figure 9) et abritait à l'époque une école. La bibliothèque y est implantée depuis 1981 et les rayonnages sont aujourd'hui répartis sur les trois étages de ce bâtiment. Un agrandissement a été effectué en 1991 (Figure 10) où sont maintenant le hall d'entrée, le comptoir de prêt, un salon de lecture, les documents audiovisuels, les périodiques, une salle d'exposition et quelques bureaux administratifs. Le bâtiment voisin, construit en 1989, (Figure 11)

abritait jusqu'à récemment une Caisse Populaire. La ville a depuis fait l'acquisition des lieux et les bureaux administratifs et entrepôts de la bibliothèque y sont maintenant logés. Un stationnement extérieur sépare les deux bâtiments.

L'agrandissement réalisé en 1991 reprend les mêmes caractéristiques architecturales que le bâtiment de 1930. Cela a pour effet de fausser la lecture que l'on fait du bâtiment général actuel, alors que l'ensemble est homogène et que les différentes époques d'intervention ne sont pas exprimées. Par ailleurs, le bâtiment qui abritait l'école est d'une valeur historique importante pour la région, alors qu'il aurait été conçu par un prolifique architecte maskoutain de l'époque, René Richer (voir l'annexe 3, « L'école St-Dominique, 1930 »).

### **3.3. Programme architectural**

La superficie actuelle de la bibliothèque n'est pas suffisante pour répondre aux besoins de l'institution. Les tablettes des rayons débordent et des livres y sont même superposés, rendant la recherche ardue. L'espace pour les enfants est fonctionnel, mais ne se distingue pas des autres espaces ; ce n'est donc pas très attrayant pour la jeune clientèle. De manière générale, l'implantation et l'aménagement du projet sont fonctionnels, mais les lieux ne sont pas particulièrement invitants pour le public ; les gens qui fréquentent l'endroit sont donc davantage de passage pour simplement aller y emprunter des livres, et ils ne sont pas portés à passer du temps à l'intérieur, contrairement à d'autres bibliothèques plus récentes et mieux adaptées à ces nouveaux besoins culturels et sociaux de notre époque.

De manière à définir un programme réaliste pour le projet, et pour s'assurer de bien répondre aux besoins actuels de l'institution, l'élaboration du programme a été réalisée à la suite de discussions avec le directeur de la bibliothèque et en se basant sur les « Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec » (Benoit-Plamond 2011), qui indique des balises à suivre selon le nombre de personnes qui fréquenteraient la bibliothèque. Dans le cadre de ce projet, la population totale desservie par l'institution, soit celle de la ville de St-Hyacinthe en plus des MRC voisines qui n'ont pas de bibliothèque municipale, est de 60 499 habitants. Ce nombre a été considéré pour le calcul des exigences minimales proposées par les normes québécoises. Les superficies requises pour les différentes fonctions sont présentées en détail à l'annexe 7.

De plus, suite à des discussions avec le directeur, il a été convenu d'ajouter certaines fonctions qui ne

sont pas dans le programme de base des bibliothèques. Ainsi, une salle d'exposition, un auditorium et un café sont également prévus, pour répondre aux besoins de l'institution. Ainsi, par l'ajout de ces fonctions au programme, l'aménagement de bibliothèque devra prendre en considération les différents types de fonctions, soit celles propres à la bibliothèque et celles qui devraient être accessibles en dehors des heures d'ouverture de l'institution, telles que la salle d'exposition et l'auditorium. La division des fonctions telle que proposée dans le projet se trouve détaillée à l'annexe 7.

## 4. LA THÉORIE APPLIQUÉE – DÉMARCHE CONCEPTUELLE ET PARTI ARCHITECTURAL

La conception du projet a été influencée par la réflexion théorique introduite en première partie de cet essai. Les idées tirées de la relation entre la littérature et l'architecture ont donc servi de moteur tout au cours de la conception du projet. Différentes notions abordées dans la partie théorique de cet essai ont influencé le projet à différentes étapes du développement, et à différentes échelles d'intervention. Ainsi, les notions de lisibilité, de poésie et d'image ont été particulièrement significatives, et seront abordées plus en détail à travers les différentes parties du projet.

### 4.1. La lisibilité

En premier lieu, la notion de lisibilité a guidé plusieurs interventions, autant au niveau de l'implantation que de la volumétrie du bâtiment et de l'aménagement intérieur des fonctions. Ainsi, le choix d'implantation du projet a été influencé par différents éléments inspirés d'une lecture approfondie du site et du tissu urbain environnant.



Figure 12 – Analyse du tissu urbain (Dubreuil 2011)

Premièrement, une lecture du tissu urbain (Figure 12) a fait ressortir que plusieurs rues du quartier créent des chicanes ou se terminent en cul-de-sac. Cette caractéristique a influencé l'implantation d'une nouvelle rue qui permet de séparer le stationnement de l'entrée principale tout en s'harmonisant avec le tracé urbain actuel. Sa présence facilite également l'accès au stationnement intérieur, tout en ralentissant la circulation automobile qui se dirige à la bibliothèque et en créant un débarcadère pour accueillir des groupes d'élèves. De plus, l'analyse des fonctions environnantes a influencé la décision de positionner l'entrée principale sur cette nouvelle rue, à l'ouest du site, car toutes les institutions à proximité, d'où la clientèle risquerait d'arriver à pied, se trouvent à l'ouest du site. (Figure 13) L'entrée est ainsi protégée des grands axes de circulation automobile, alors qu'elle donne sur un grand parvis et sur un débarcadère qui permettraient d'accueillir efficacement et en sécurité des groupes en visite à la bibliothèque. Positionner l'entrée principale à cet endroit permet également d'offrir un accueil entouré de verdure et éloigné de la rue et des commerces avoisinants, rendant ainsi l'expérience à l'extérieur du bâtiment plus calme et agréable.

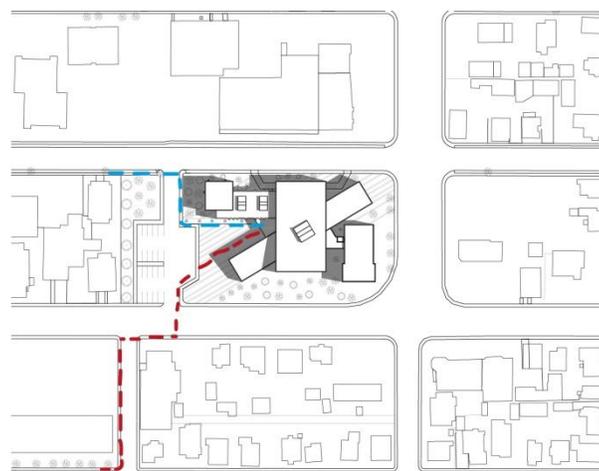


Figure 13 – Schéma conceptuel | ouverture vers les écoles (Dubreuil 2012)

L'intention d'ouvrir le bâtiment vers le côté ouest du site, vers les écoles voisines, le parc et la rivière, ne devait toutefois pas se faire au détriment du côté opposé, qui fait face à un important axe d'accès automobile. Ainsi, une aile du bâtiment, vitrée aux deux extrémités, fait un lieu visuel et est signalétique au côté opposé à l'entrée.

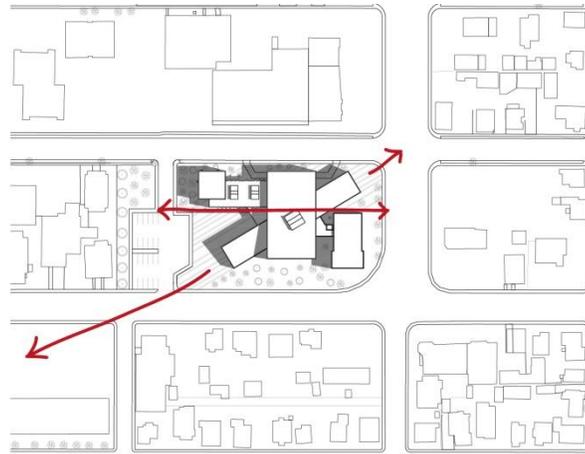


Figure 14 – Schéma conceptuel | percée horizontale (Dubreuil 2012)

Dans l'analyse urbaine (Figure 12), il est également possible de remarquer que la plupart des ilots sont constitués d'un cadre bâti faisant face aux rues, avec des arrière-cours définies par des ruelles. Dans le même esprit, une percée est proposée à travers la parcelle (Figure 14), visible également par l'aménagement intérieur et la fenestration de l'agrandissement, pour distinguer et lier les différentes parties existantes et nouvelles du projet.

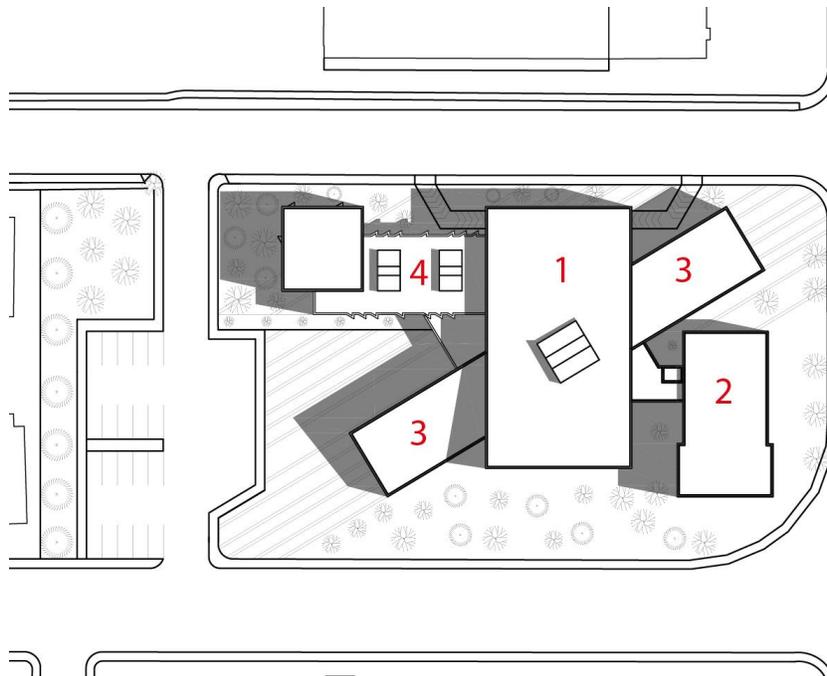


Figure 15 – Plan d'implantation | distribution des fonctions (Dubreuil 2012)

En deuxième lieu, la notion de lisibilité a également influencé la composition du projet, par l'intention de pouvoir lire les fonctions. Ainsi, la bibliothèque proposée est composée d'un volume principal (Figure 15, #1), détaché de l'existant (Figure 15, #2) et traversé par un autre (Figure 15, #3) qui lie les deux extrémités du site. Une autre aile, (Figure 15, #4) dans la lignée de la percée horizontale qui traverse le site, s'y détache et délimite l'entrée principale. Tous ces volumes abritent des fonctions distinctes, et sont traités de manière à pouvoir les distinguer visuellement, par leur implantation ou leur traitement architectural. Ainsi, le nouveau volume principal abrite au rez-de-chaussée l'entrée principale de la bibliothèque, le comptoir de prêt, des postes internet et les espaces des jeunes, des nouveautés, du multimédia et des adolescents. Aux deuxième et troisième étages de cet espace se trouvent les rayonnages de la section adulte ainsi que des fauteuils et un comptoir d'information secondaire. Le tout est éclairé naturellement par un puits de lumière au-dessus de l'escalier d'accès principal et du hall central. Par ailleurs, dans l'aile qui définit l'entrée, implantée dans le prolongement de la percée horizontale, se trouvent les fonctions publiques, accessibles en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Desservit par une entrée indépendante, à travers un vestibule commun à la bibliothèque, s'y retrouvent l'auditorium, la salle d'exposition, un café, ainsi que les toilettes et le vestiaire partagé avec la bibliothèque, en plus de l'accès au stationnement intérieur du sous-sol. Au deuxième étage de cette aile sont concentrées les salles de lecture, de travail et de formation. La salle de lecture principale est également éclairée naturellement par deux puits de lumière.



Figure 16 – Élévation principale | rue Dessaulles (Dubreuil 2012)



Figure 17 – Élévation latérale gauche | nouvelle rue (Dubreuil 2012)

Il était également souhaité que cette répartition des fonctions soit perceptible de l'extérieur. Le volume principal (Figure 15, #1) qui regroupe les principales fonctions publiques de la bibliothèque est donc traité avec des façades vitrées, en opposition au bâtiment existant, contraire par son traitement de façade et par ses fonctions, alors que ses massifs murs de maçonneries abritent les fonctions administratives de la bibliothèque. L'intention était donc de distinguer les fonctions accessibles au public, par la transparence de leurs façades, de celles réservées aux employés, dans un bâtiment détaché et d'apparence plus fermée. De plus, l'auditorium a été traité comme un simple volume cubique, peu vitré, contrastant avec le volume principal de la bibliothèque.

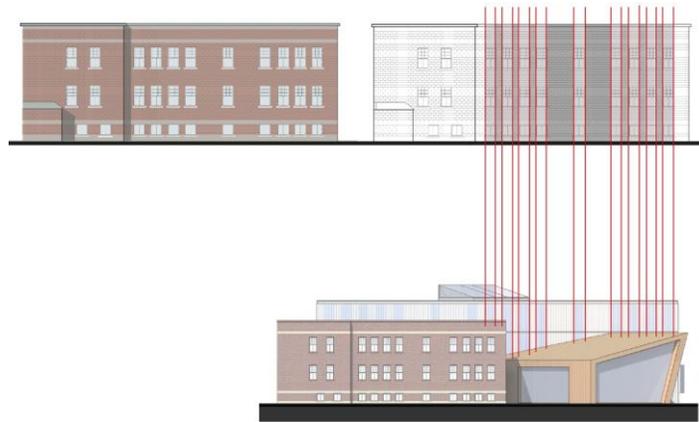


Figure 18 – Langage architectural existant et nouvelle interprétation dans le projet (Dubreuil 2012)

Troisièmement, la lecture du langage architectural existant a grandement influencé la composition des nouvelles façades. L'analyse du projet existant a souligné antérieurement que l'agrandissement de la bibliothèque réalisé en 1991 reprend les mêmes caractéristiques architecturales que le bâtiment d'origine, avec les façades de briques rouges et le bandeau de pierres beiges en hauteur. Cela a pour effet de fausser la lecture globale du projet en ne faisant pas de distinction entre les différentes époques d'intervention. Une des intentions dans cet essai (projet) était donc d'améliorer la lisibilité des différentes époques d'intervention, tout en s'inspirant des caractéristiques architecturales de l'existant. C'est dans cet esprit qu'ont été conçues les différentes façades du projet, suite à une analyse de l'existant. (Figure 18) Ainsi, la configuration de la façade existante, avec en alternance des rangées de fenêtres et de la maçonnerie, se retrouve dans la nouvelle proposition, mais avec matériaux contemporains. Par exemple, l'alternance du verre givré et du verre translucide du bâtiment central de la bibliothèque reprend ce même modèle, tout comme les deux façades vitrées entourant la salle d'exposition et son

corridor. Par ailleurs, le volume central vitré de la bibliothèque reprend les mêmes proportions que le bâtiment existant, et sa position est guidée par l'implantation du bâtiment d'origine. De plus, le volume constituant l'auditorium et les salles de formation et de réunion de la bibliothèque a été traité comme un volume distinct, peu vitré, dont la hauteur est la même que celle du bâtiment existant (Figure 17), pour faire un rappel avec l'existant et équilibrer les deux extrémités du site. De plus, les fenêtres horizontales en hauteur de ce volume font un rappel avec le bandeau de pierres beiges du bâtiment existant.

## 4.2. Poésie de l'architecture

Tel qu'introduit dans la seconde partie de cet essai, l'architecte français Étienne-Louis Boullé parle de poésie de l'architecture et stipule que « nos édifices devraient susciter des sentiments analogues à leurs usages. » (Boullée 1968, 47) Dans cet esprit, l'intention principale est d'exploiter le terme de la découverte, notamment parce que la lecture incite à l'apprentissage et à la découverte, tout comme la fréquentation des bibliothèques. L'idée est donc de démontrer qu'autant la littérature que l'architecture peut stimuler la découverte, par les mots ou par les matières et les espaces. Par exemple, relire un livre plusieurs fois permet de découvrir de nouvelles subtilités à un récit à chaque lecture. Dans le même esprit, certains éléments proposés dans le projet ne sont pas découverts du premier coup d'œil. Par exemple, faire le tour du site permet de graduellement faire de petites découvertes, par exemple en ne voyant pas l'entrée principale du boulevard Choquette, mais en pouvant apercevoir tout l'intérieur de la bibliothèque par la grande partie vitrée au coin des rues Choquette et Lafontaine (Figure 19). Parallèlement, le nouveau parc implanté près de l'entrée n'est pas visible de l'autre extrémité et constitue une découverte une fois arrivé de ce côté. (Figure 20) & (Figure 14)



Figure 19 – Perspective | intersection des rues Choquette et Lafontaine (Dubreuil 2012)



Figure 20 – Perspective | intersection de la nouvelle rue et de la rue Lafontaine (Dubreuil 2012)



Figure 21 – Perspective | intersection de la nouvelle rue et de la rue Dessaulles (Dubreuil 2012)



Figure 22 – Perspective | hall central, comptoir de prêt et puits de lumière (Dubreuil 2012)

Cette intention de découverte s'applique également à l'idée de découvrir de nouveaux éléments du bâtiment lors de différentes visites, selon le moment de la journée où l'on s'y trouve. Ce peut être en percevant des ambiances différentes dans un même endroit, selon les moments de la journée et selon l'ensoleillement. C'est entre autres ce qui a guidé la proposition d'alternance de verre givré et

translucide pour les principales façades de l'espace de la bibliothèque. Cette modulation et cette différence d'opacité dans les matériaux permettent d'offrir des ambiances et des ombrages différents selon les conditions extérieures. L'inverse est également vrai, alors que cette disposition de la façade permet de l'extérieur de redécouvrir le bâtiment différemment selon l'éclairage intérieur (Figure 21). De plus, la présence des puits de lumière permet de découvrir un même lieu sous un nouveau jour selon le moment de la journée. (Figure 22)

Par ailleurs, cette idée de découverte s'applique aussi à plus grande échelle dans le projet. Ainsi, le dernier étage du bâtiment central propose une hauteur plus considérable que la plupart des autres bâtiments du quartier, permettant de découvrir la ville et la rivière environnantes par des points de vue qu'il serait impossible d'avoir d'ailleurs.

### 4.3. Image de la société

Un troisième thème important tiré de la relation entre l'architecture et la littérature est la notion d'image, par la capacité qu'ont ces deux formes d'art de représenter l'image de la société dans laquelle un projet a été conçu. Tel qu'introduit dans la seconde partie de l'essai, dans le cas des bibliothèques du 21<sup>e</sup> siècle, la présence du numérique est de plus en plus importante, et l'intention est de représenter cette époque numérique à travers le projet. De plus, les bibliothèques d'aujourd'hui sont aujourd'hui le « troisième lieu », tel qu'abordé précédemment, et elles devraient par le fait même offrir des espaces pour répondre à tous ces nouveaux besoins.



Figure 23 – Perspective | espace jeunesse ouvert (Dubreuil 2012)



Figure 24 – Perspective | espace jeunesse fermé (Dubreuil 2012)

Ces facettes importantes de notre époque sont donc par défaut présentes à travers les différentes fonctions de la bibliothèque, tel que la présence importante de postes internet ainsi que d'une section entière consacrée aux documents audiovisuels, mais l'intention est de penser l'aménagement des fonctions et du mobilier de manière à intégrer ces nouveautés aux lieux. Par exemple, des écrans intégrés aux fauteuils sont proposés dans l'aménagement de la section multimédia, et l'espace jeunesse est transformable pour offrir autant un espace de lecture pour les enfants (Figure 23) qu'un lieu pour l'animation ou le visionnement de vidéos (Figure 24). La présence d'une section connexe à la bibliothèque pour différentes activités culturelles est également en lien avec ces changements qui ont lieu à notre époque dans le fonctionnement des bibliothèques.



Figure 25 – Perspective | façade en « Profilite », alternance de verre givré et clair (Dubreuil 2012)

L'importante présence du numérique à notre époque est également perceptible par le choix des matériaux proposés dans la nouvelle partie du projet, alors la façade de verre en « Profilite », avec en alternance du verre givré et translucide (Figure 25), est influencée par les avancées technologiques de notre époque.



Figure 26 – Perspective | entrée principale, parc et bancs (Dubreuil 2012)

En dernier lieu, l'intention de représenter la société considère également le contexte du site de la ville de St-Hyacinthe. Il s'agit d'une région dominée par la présence d'industries agroalimentaires, dépendantes des milieux naturels de la région ; il semblait donc important que la nature occupe une place importante dans le projet, même s'il se trouve en milieu urbain. Une superficie considérable d'espaces verts est donc proposée, en plus des nombreux arbres ajoutés autour de la bibliothèque qui complètent ceux matures déjà existants. Un parc est présent pour offrir un lieu paisible à l'extérieur de la bibliothèque. L'aménagement de bancs, d'arbres et d'arbustes est donc proposé pour permettre aux visiteurs de profiter de la tranquillité de la bibliothèque autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. (Figure 26)

Par ailleurs, le choix des arbres n'a pas été fait au hasard, alors que des conifères ont été positionnés à l'ouest du site, pour créer une barrière visuelle lors de toutes les saisons avec les voisins qui sont à proximité (Figure 21). Plusieurs arbres ont également été implantés autour du bâtiment central de la bibliothèque (Figure 25), pour créer de l'ombre vers la bibliothèque et éviter qu'une grande quantité de rayons directs du soleil pénètrent à l'intérieur où se trouvent les rayonnages. De plus, l'utilisation du bois

comme revêtement est également en lien avec cette idée, ce matériau étant très en lien avec la notion de nature et d'identité québécoise.

## **CONCLUSION**

Comment la mise en relation de deux formes d'art peut-elle contribuer au développement d'un projet d'architecture? En quoi l'analogie entre la littérature et l'architecture peut-elle enrichir la proposition d'une bibliothèque? Cet essai (projet) a été élaboré autour de ces questions, et des pistes de réflexion ont nourri le cadre théorique de l'essai, pour ensuite en appliquer certaines à la conception d'un projet de bibliothèque. Par l'étude de la relation entre la littérature et l'architecture, l'intention première était d'enrichir le processus créatif grâce à cet apport qui se caractérise par la mise en valeur des notions d'image et de composition tout au cours du développement du projet. Le cadre théorique permet de bien définir les deux parties analysées et d'approfondir leurs composantes communes, alors que le développement de recherche-crédation que permet le projet apporte une voie tangible à cette approche théorique.

L'analogie étudiée a enrichi la conception et stimulé la réflexion sur la place qu'occupe la bibliothèque au 21<sup>e</sup> siècle. La proposition du projet de bibliothèque se voulait représentative des nouveaux concepts et besoins qui s'appliquent à ces institutions aujourd'hui. L'intention de départ n'était pas d'appliquer systématiquement au projet tous les concepts abordés à l'intérieur du cadre théorique, mais plutôt d'être influencé par les grandes lignes qui s'en dégagent. Ainsi, le but n'était pas d'imposer des notions à l'intérieur de la conception du projet, mais de s'inspirer de l'ensemble du cadre théorique pour concevoir un projet qui en reflète les principales idées.

De manière générale, les notions abordées dans le cadre théorique et présentées lors de la critique finale ont été bien reçues par les membres du jury. La démarche a été jugée pertinente, ayant un potentiel intéressant pour le développement d'un projet d'architecture. De plus, l'intention de développer une réhabilitation de la bibliothèque T.-A. St-Germain a aussi été jugée pertinente, et dans l'ensemble la proposition globale a semblé intéressante.

La notion de lisibilité des fonctions par les volumétries et le traitement des façades a été bien reçue et son développement dans le projet a été jugé convaincant, notamment par la manière dont a été traité

l'auditorium. La composition des façades a semblé harmonieuse et séduisante, et les perspectives d'ambiances convaincantes. Les plans ont été jugés bien aménagés, très réfléchis, détaillés et fonctionnels. La proposition des trois types de fonctions, de public à privé, était intéressante, et la manière de l'expliquer, par la légende des plans, était claire et efficace. La disposition des fonctions était appropriée, notamment pour le positionnement et l'aménagement de l'espace jeunesse multifonctionnel.

Chaque membre du jury avait des commentaires sur différentes parties du projet, certaines idées faisant l'unanimité alors que d'autres étaient plus partagées. L'élément qui a soulevé le plus de doute est la question de l'entrée. Certaines personnes affirmaient que l'entrée aurait peut-être eu avantage à être positionnée du côté opposé du site, à l'angle des rues Lafontaine et Choquette. La perspective d'ambiance qui présente cette façade leur donnait le goût d'entrer par là, alors que la volumétrie de cette partie du bâtiment qui traverse le site est attrayante et invitante par ses deux côtés vitrés. Il a ainsi été proposé par un membre du jury qu'une autre entrée, pour accéder par exemple exclusivement aux fonctions qui ne font pas partie de la bibliothèque, aurait pu être placée de ce côté. De plus, une autre personne a évoqué l'hypothèse que ce n'est peut-être pas tant le positionnement de l'entrée qui pose problème, mais plutôt le traitement des façades du volume qui traverse le bâtiment. Si elles n'avaient pas été totalement vitrées aux deux extrémités, la perception aurait ainsi probablement été différente. Par ailleurs, un autre commentaire concernait la volumétrie du projet, qui manquait de folie et semblait trop figé, par exemple notamment en raison de la symétrie du volume qui traverse le site.

Au final, si le projet avait à être développé davantage, plusieurs pistes de réflexion sont encore présentes pour l'élaborer plus en détail. Les commentaires face à l'entrée principale et au traitement du volume qui traverse le site portent également à réflexion. Même si je continue à croire au positionnement de l'entrée proposé par le projet, un traitement différent de ces façades pourrait améliorer la perception de l'ensemble du projet. De plus, certaines parties du cadre théorique qui sont moins représentées dans le projet, comme la notion de figure de style, pourraient être développées davantage pour enrichir encore plus le développement de cette bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

Abel, Chris. «The language analogy in architectural theory and criticism.» *Architectural Association Quarterly* 12, n° 3 (1980): 39-47.

Andia, Béatrice de. *Les bibliothèques parisiennes - Architecture et décor*. Paris: Action artistique de la Ville de Paris, 2002.

Antoniades, Anthony C. *Poetics of Architecture*. New York: John Wiley & Sons, 1992.

ArchDaily. *Seattle Central Library / OMA + LMN*. 10 février 2009. <http://www.archdaily.com/11651/seattle-central-library-oma-lmn/> (accès le 25 août, 2012).

B.Tittmann, John. *Language and Architecture*. juillet 2008. [http://www.alriti.com/assets/images/news\\_thumbnails\\_new/July08%20PeriodHomes/2008JulyNewsLink Pdf.pdf](http://www.alriti.com/assets/images/news_thumbnails_new/July08%20PeriodHomes/2008JulyNewsLinkPdf.pdf) (accès le 25 juillet, 2011).

Baas, Hans. *Florence's hidden gems: part 1: The Laurentian Library*. 24 juin 2011. <http://www.hansholidiary.com/2011/06/24/florences-hidden-gems-part-1-the-laurentian-library/> (accès le 25 août, 2012).

Benoit-Plamond, Francine. *Lignes directrice pour les bibliothèques publiques du Québec*. Éditions ASTED, 2011.

Bergeron, Claude. «La signification, oui, mais jusqu'où et comment?» Dans *Les métaphores de la culture*, de Joseph Melançon. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1992.

Bertrand, Anne-Marie, et Anne Kupiec. *Ouvrages et volumes*. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 1997.

Bloch, R. Howard, et Carla Hesse. *Future Libraries*. Berkeley: The Regents of the University of California, 1993.

Boullée, Étienne-Louis. *Essai sur l'art*. Paris: Hermann, 1968.

Brawne, Michael. *Libairies Builders*. Londres: Academy Editions, 1997.

Brière, Chantal. *Victor Hugo et le roman architectural*. Paris: Honoré Champion Éditeur, 2007.

Caroux, Hélène. *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Paris: Picard, 2008.

Chupin, Jean-Pierre. *Analogie et théorie en architecture*. Gollion: Infolio Éditions, 2010.

Eco, Umberto. «Function and signs: semiotics of architecture.» Dans *Structures implicit and explicit*, de James Bryan et Rolf Sauer, 130-153. Philadelphie: Graduate School of Fine Arts University of Pennsylvania, 1973.

Hastings, Sascha, and Esther E. Shipman. *Logotopia: The Library in Architecture, Art and the Imagination*. Cambridge: Cambridge Gallery Design, 2008.

Hastings, Sascha, et Esther E. Shipman. *Logotopia: The Library in Architecture, Art and the Imagination*. Cambridge: Cambridge Gallery Design, 2008.

Hellen Niegaard, Jens Lauridsen, Knud Schulz. *Library space - Inspiration for buildings and design*. Copenhagen: Danish Library Association, 2009.

Hooker, Richard. *Architecture*. 14 juillet 1999. <http://public.wsu.edu/~dee/GLOSSARY/ARCHI.HTM> (accès le 25 juillet, 2011).

Jencks, Charles. *Le langage de l'architecture post-moderne*. Londres: Academy Editions, 1979.

Larousse. *Dictionnaire Larousse*. 2011. [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr) (accès le 16 décembre, 2011).

Longueuil, Ville de. *Bibliothèque Raymond-Lévesque*. 2011. [http://longueuil.ca/vw/asp/attachements/MESSAGES-MSG\\_FICHIER-34490-1.PDF](http://longueuil.ca/vw/asp/attachements/MESSAGES-MSG_FICHIER-34490-1.PDF) (accès le 25 août, 2012).

Martin, Muscoe. *VIA 8 Architecture and Literature*. New York: Rizzoli International Publications, 1986.

Norberg-Schulz, Christian. *La signification dans l'architecture occidentale*. Bruxelles: Mardaga, 1977.

Olsberg, Nicolas, George Ranalli, Jean-François Bédard, Sergio Polano, Alba Di Lieto, et Mildred Friedman. *Carlo Scarpa | Composer avec l'histoire*. Montréal: Centre canadien d'architecture, 1999.

OQLF. *Le grand dictionnaire terminologique*. 2011. [www.granddictionnaire.com](http://www.granddictionnaire.com) (accès le 16 décembre, 2011).

Pelletier, Louise. *Architecture in Words Theatre, language and the sensuous space of architecture*. New York: Routledge, 2006.

Roth, Manuela. *Masterpieces Library Architecture + Design*. Salenstein: Braun Publishing, 2011.

St-Hyacinthe, Centre d'histoire. «Centre régional d'archives et de généalogie.» St-Hyacinthe, 11 décembre 2011.

Urbain, Pascal. *Histoires de l'architecture*. 2007. <http://www.stoa-architecture.com/theorie/?p=162> (accès le 25 août, 2012).

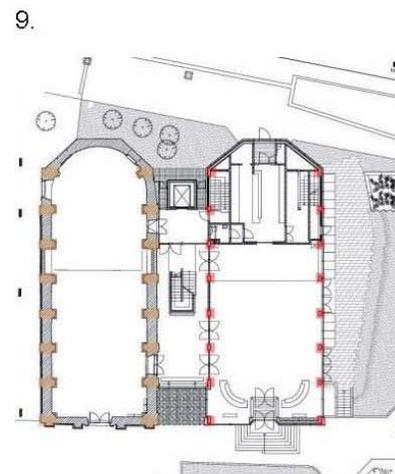
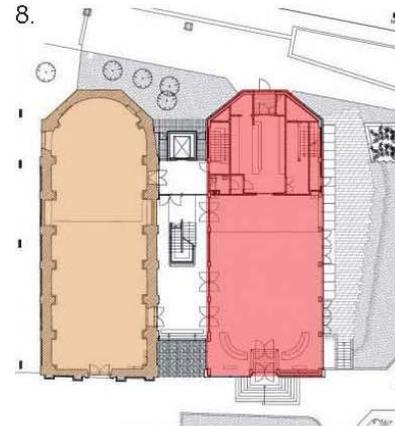
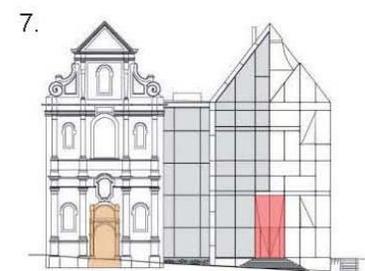
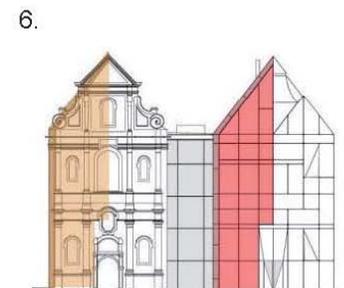
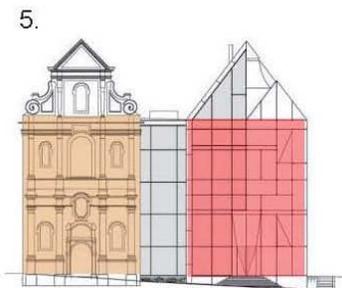
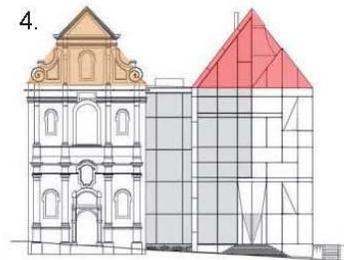
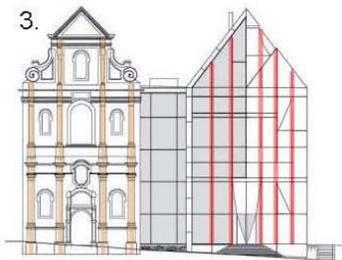
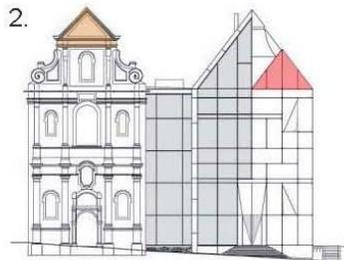
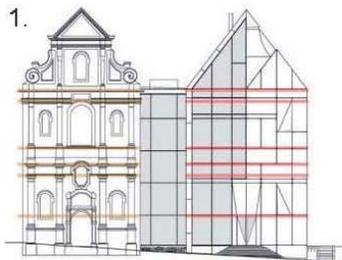
Urbarama. *Brigittines Chapel*. 16 juillet 2009. <http://fr.urbarama.com/project/brigittines-chapel> (accès le 25 août, 2012).

# ANNEXE 1 : ANALYSE DE PRÉCÉDENT – LES BRIGITTINES

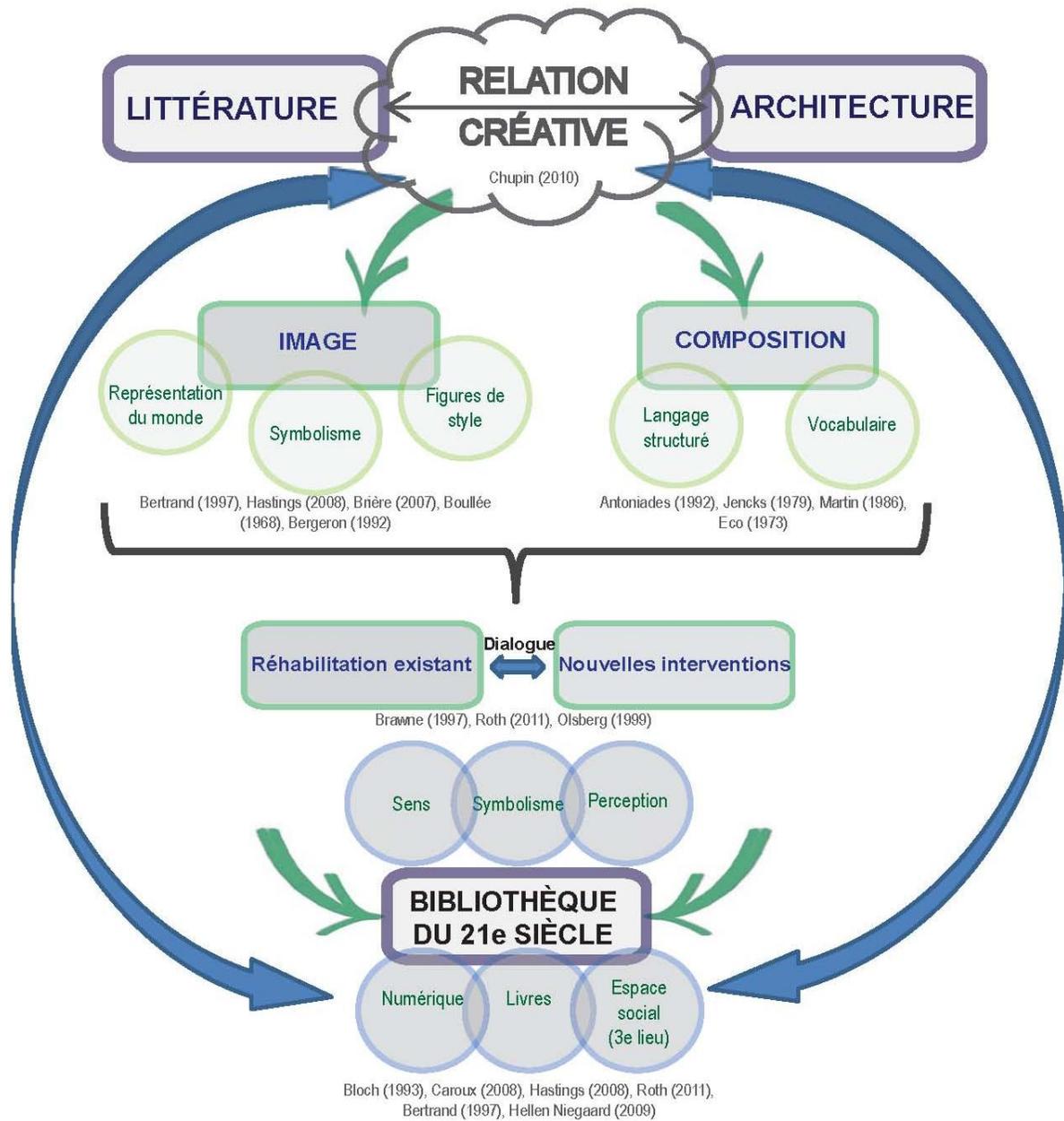
Andrea Bruno & SumProject

## Sources :

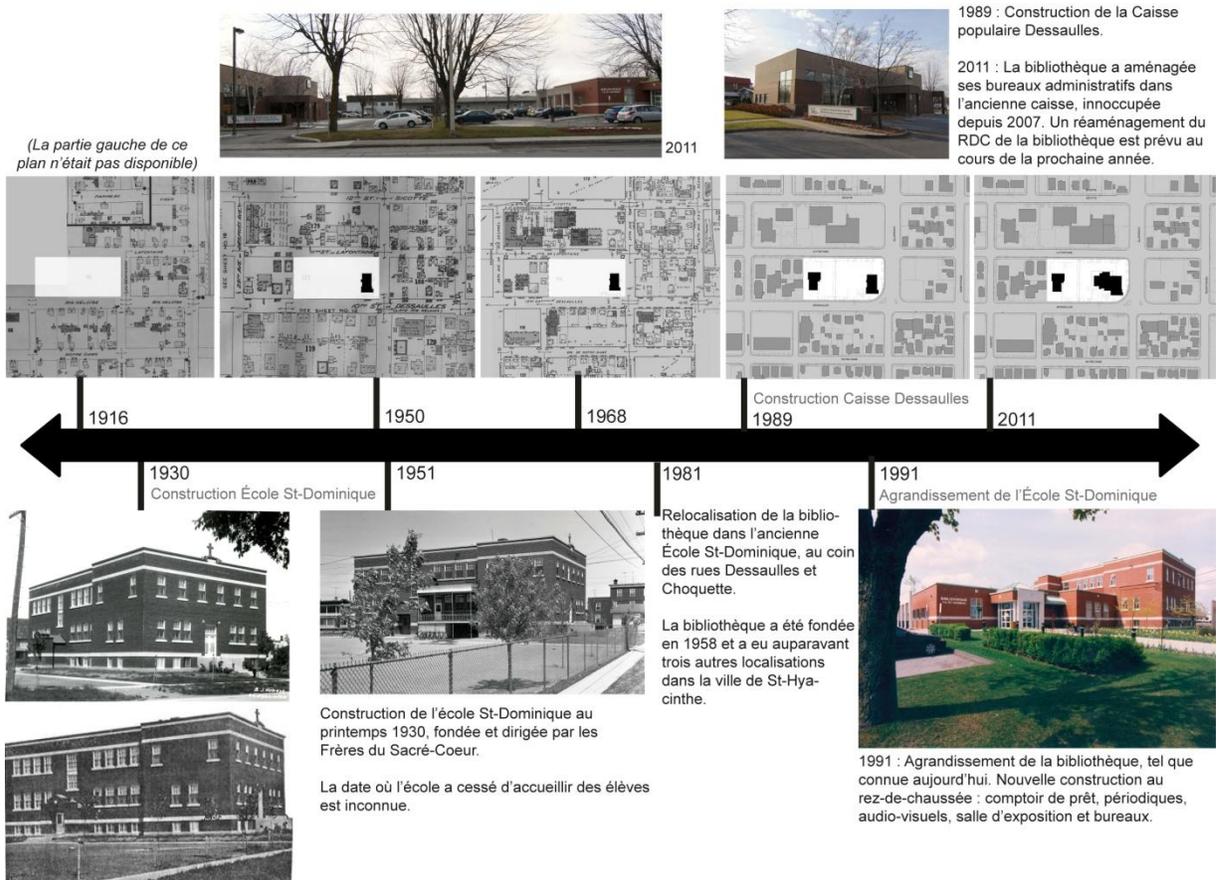
<http://en.urbarama.com/project/brigittines-chapel>  
<http://www.ods-jansen.eu/fr/les-brigittines-a-bruxelles-fr/>  
<http://en.urbarama.com/project/brigittines-chapel>



## ANNEXE 2 : SCHÉMA DE CONCEPTS



## ANNEXE 3 : ANALYSE HISTORIQUE DU SITE



ÉVOLUTION DU BÂTIMENT : D'ÉCOLE À BIBLIOTHÈQUE, 1930 À 2011



École construite en 1930.

3 étages

Fondée et dirigée par les Frères du Sacré-Coeur (d'où la croix en haut du bâtiment).

L'entrée principale était sur la rue Dessaulles (rue qui se nommait initialement Ste-Héloïse)

1930 - Vue de la rue Dessaulles

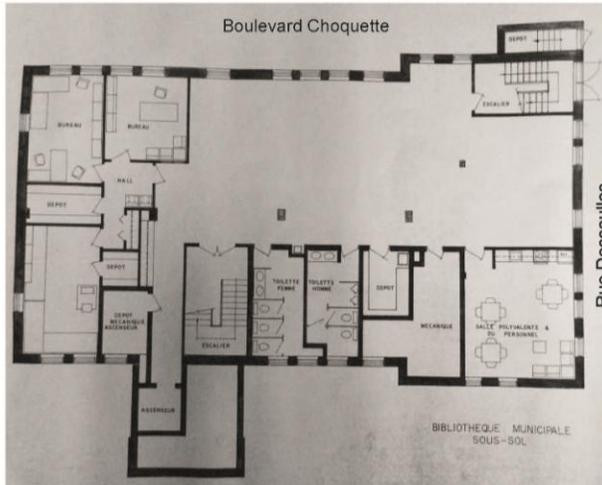


Un nouveau balcon couvert a été ajouté au 1er étage, et une fenêtre a été remplacée par une porte.

Avancée en brique sur le côté démolie.

1951 - Vue de la rue Dessaulles

## ÉVOLUTION DU BÂTIMENT : D'ÉCOLE À BIBLIOTHÈQUE, 1930 À 2011

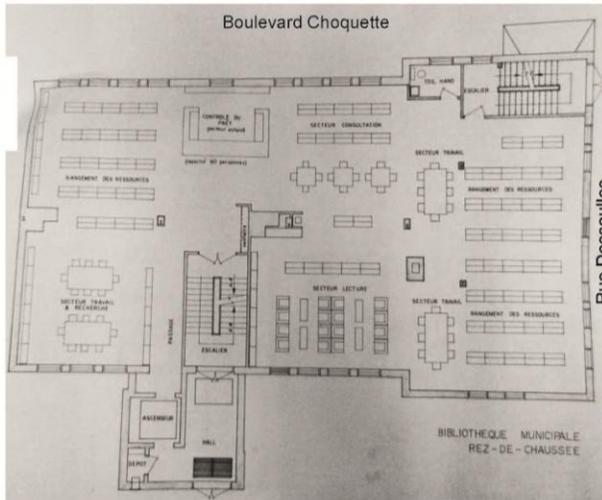


1981 : Conversion de l'école St-Dominique en bibliothèque.

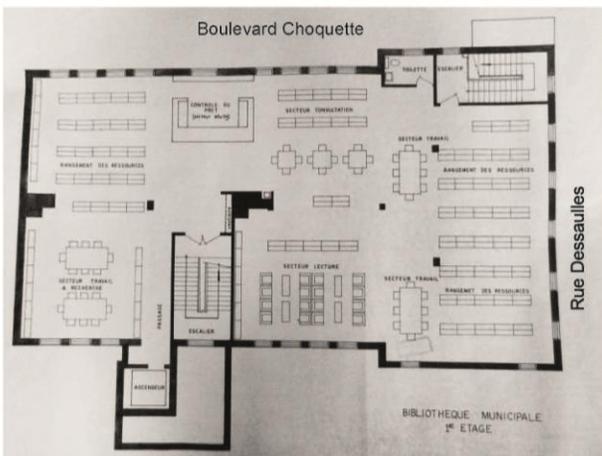
L'entrée est maintenant située du côté du stationnement, et non plus sur la rue Dessaulles.

Un agrandissement sur la façade du stationnement a été effectué, pour accueillir le nouveau hall d'entrée ainsi qu'un ascenseur.

1981 : Plan du sous-sol



1981 : Plan du rez-de-chaussée



1981 : Plan du 2e étage

## ÉVOLUTION DU BÂTIMENT : D'ÉCOLE À BIBLIOTHÈQUE, 1930 À 2011



2011 - Vue de la rue Dessaulles

*Bâtiment agrandi en 1991. L'ajout est en brique, de la même couleur que l'existant. Les bandeaux de pierres beiges ont également été repris au niveau du plancher du 1er étage. Les nouvelles fenêtres ne sont toutefois pas de mêmes dimensions que celles existantes.*

*L'agrandissement n'a qu'un étage et aucun sous-sol.*

*La croix sur la façade de l'école de la rue Dessaulles est disparue (année inconnue)*



2011 - Vue de la rue Lafontaine

*Aucune photo historique de cette façade n'a été retrouvée.*

## L'ÉCOLE ST-DOMINIQUE, 1930



École St-Dominique, 1930

Aucune information n'a été retrouvée concernant qui était l'architecte qui a conçu le bâtiment construit en 1930. Une analyse des composantes architecturales laisse toutefois croire qu'il pourrait s'agir de René Richer, un prolifique architecte de l'époque qui a réalisé plusieurs des bâtiments institutionnels importants de la ville.

La plupart de ses réalisations ont les mêmes caractéristiques : l'utilisation de brique rouge, d'un bandeau de pierre beige dans le haut et dans le bas, et de fenêtres rectangulaires, tel que présente l'école St-Dominique et tel que l'on voit dans les projets suivants:



Porte des Maires, 1927



Hôpital St-Charles, 1928



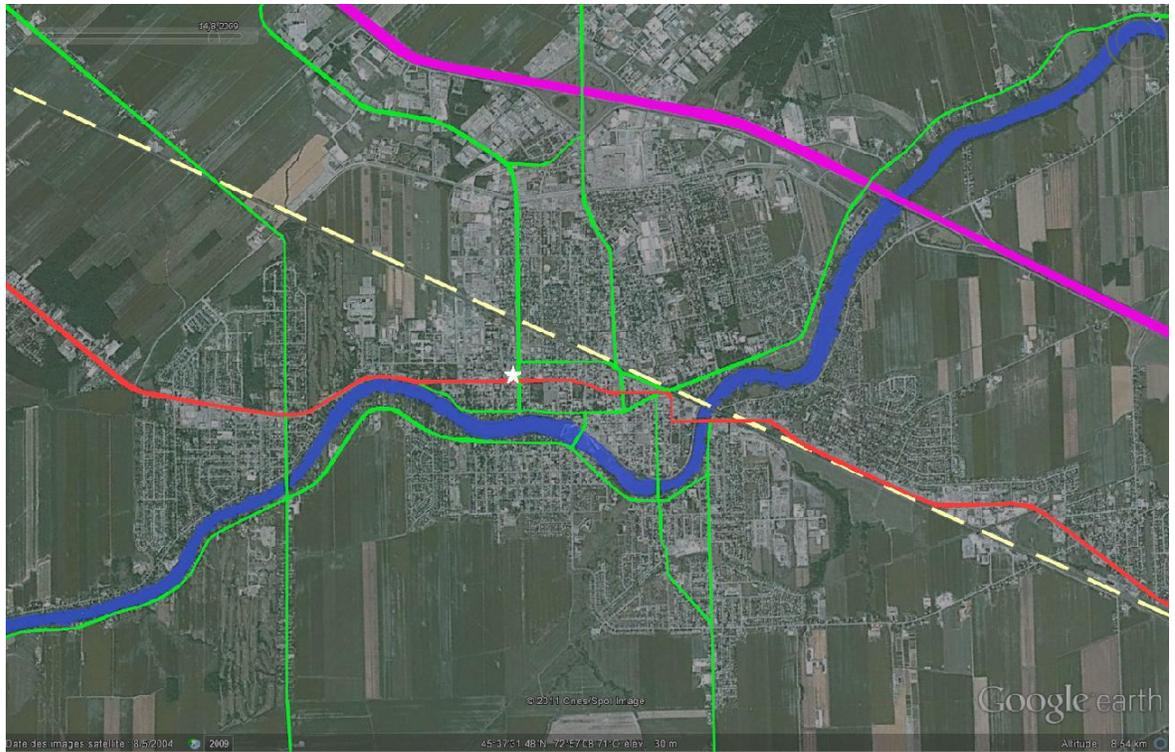
École Mercier, 1916



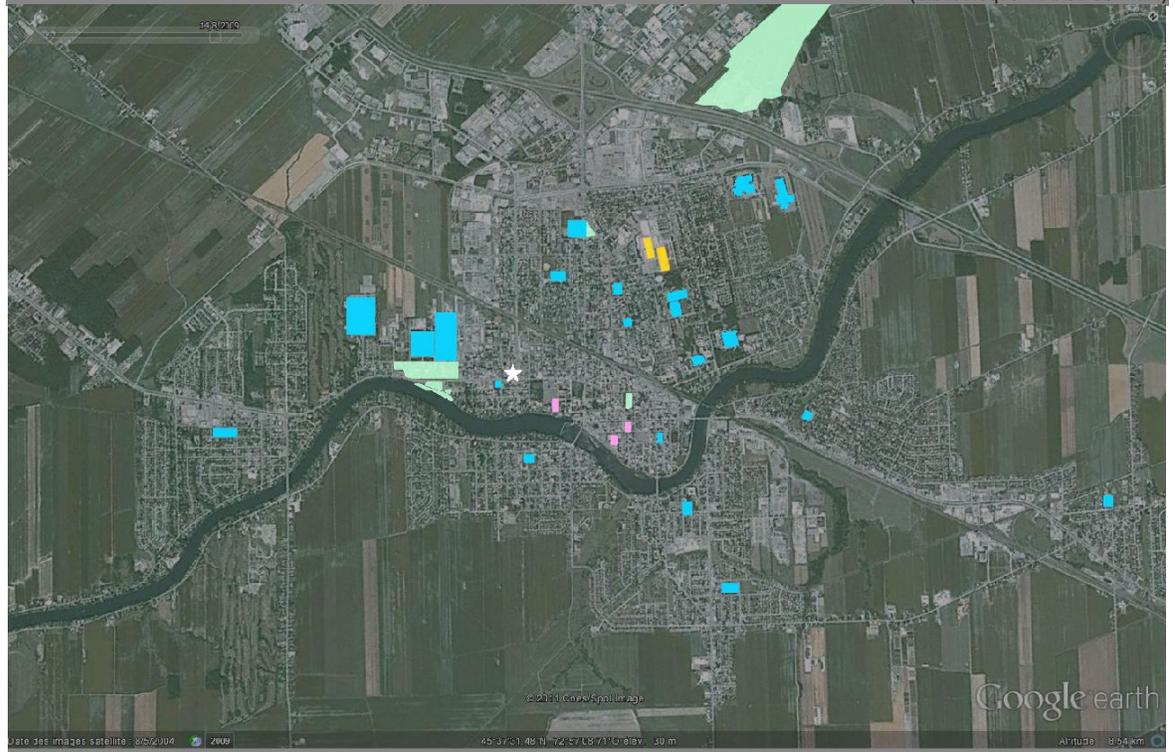
Hôtel-Dieu, 1922

ANNEXE 4 : ANALYSE DU SITE





■ Route 116  
 ■ Contournement  
 ■ Rivière Yamaska  
 ■ Voie ferrée  
 ■ Autoroute 20  
 ★ Site  
 (Bibliothèque T-A. St-Germain)



■ Scolaire  
 ■ Culturel  
 ■ Sports  
 ■ Espaces verts publics  
 ★ Site  
 (Bibliothèque T-A. St-Germain)

# ANNEXE 5 : PHOTOS DU SITE



## PHOTOS DU SITE - 2011



1 - Vue de la rue Dessaulles - Sud



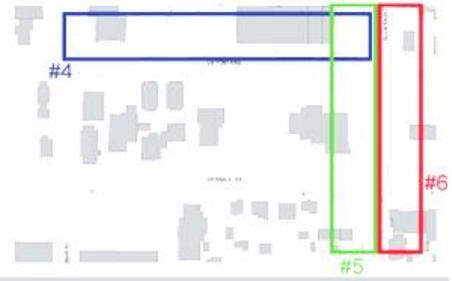
#2



2 - Vue de la rue Dessaulles - Nord



3 - Vue de la rue La Fontaine - Sud



PHOTOS DU SITE - 2011



4 - Vue de la rue La Fontaine - Nord



5 - Vue du boulevard Choquette - Ouest



6 - Vue du boulevard Choquette - Est

## ANNEXE 6 : NORMES ET ANALYSE PROGRAMMATIQUE

Tableaux tirés de :  
BENOIT-PLAMOND, Francine, « Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec », Éditions ASTED, 2011.

**TABLEAU 9**  
Postes informatiques pour le public

Population servie	0 - 999	1 000 - 2 499	2 500 - 4 999	5 000 - 9 999	10 000 - 24 999	25 000 - 49 999	50 000 - 99 999	100 000 et plus
Niveau de service : base	1	2	3	4	1 poste par 2 500 habitants			
Niveau de service : bon	2	3	4	5	1 poste par 2 000 habitants			
Niveau de service : excellent	3	4	5	6	1 poste par 1 500 habitants			

**TABLEAU 10**  
Places assises pour le public

Population servie	0 - 999	1 000 - 2 499	2 500 - 4 999	5 000 - 9 999	10 000 - 24 999	25 000 - 49 999	50 000 - 99 999	100 000 et plus
Niveau de service : base	9	10	5 places par 1 000 habitants	5 places par 1 000 habitants	5 places par 1 000 habitants	4,8 places par 1 000 habitants	4,6 places par 1 000 habitants	4,4 places par 1 000 habitants
Niveau de service : bon	10	11	5,5 places par 1 000 habitants	5,5 places par 1 000 habitants	5,5 places par 1 000 habitants	5,3 places par 1 000 habitants	5,1 places par 1 000 habitants	4,9 places par 1 000 habitants
Niveau de service : excellent	11	12	6 places par 1 000 habitants	6 places par 1 000 habitants	6 places par 1 000 habitants	5,8 places par 1 000 habitants	5,6 places par 1 000 habitants	5,4 places par 1 000 habitants

**TABLEAU 11**  
Superficie du bâtiment (m<sup>2</sup>)

Population servie	0 - 999	1 000 - 2 499	2 500 - 4 999	5 000 - 9 999	10 000 - 24 999	25 000 - 49 999	50 000 - 99 999	100 000 et plus
	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
Niveau de service : base	115 <sup>1</sup>	115 - 220	220 - 445	445 - 845	845 - 1 595	1 595 - 2 845	2 845 - 5 345	5 345 et plus
Niveau de service : bon	121	121 - 231	231 - 467	467 - 887	887 - 1 675	1 675 - 2 987	2 987 - 5 612	5 612 et plus
Niveau de service : excellent	127	127 - 242	242 - 490	490 - 930	930 - 1 755	1 755 - 3 130	3 130 - 5 880	5 880 et plus

Note 1 : Cette superficie est majorée à 130 m<sup>2</sup> lorsque la bibliothèque est localisée dans un bâtiment autonome (c.-à-d. sans partage d'espaces ou de services avec d'autres occupants).

Tableaux tirés de :  
BENOIT-PLAMOND, Francine, «Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec », Éditions ASTED, 2011.

**TABLEAU 12**  
Répartition des espaces dans le bâtiment (%)

Population servie	0 - 999	1 000 - 2 499	2 500 - 4 999	5 000 - 9 999	10 000 - 24 999	25 000 - 49 999	50 000 - 99 999	100 000 et plus
<b>Espaces pour les collections</b>								
Livres	25	30 - 45	45 - 50	45 - 50	45 - 50	45 - 50	40 - 45	40 - 45
Périodiques	1	1	1	1	1	1	1	1
Audiovisuels	2-4	2-4	2-4	2-4	2-4	2-4	2-4	2-4
Postes multimédias	10-12	5-10	3-4	3-4	2-3	2-3	2-3	2-3
Sous-total - collections	40 - 45	55 - 60	55 - 60	55 - 60	50 - 55	50 - 55	45 - 50	40 - 45
<b>Espaces pour les usagers</b>								
Places assises	10-20	13-14	13-14	13-14	15-20	15-20	15-20	15-20
Salles de réunion, salles de groupes, salle polyvalente	0-15	5	5	5	5	5	5	5
Sous-total - usagers	10-35	18-19	18-19	18-19	20-25	20-25	20-25	20-25
Espaces pour le personnel	15-25	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10
Espaces complémentaires	17	17	17	17	17	17	17	17

Note 1 : Avec la croissance du nombre de documents numériques et l'évolution des usages associés à la bibliothèque publique, les espaces affectés aux collections tendent à diminuer alors que ceux destinés aux usagers augmentent.

**TABLEAU 13**  
Espaces pour les collections (incluant les aires de circulation)

Livres pour adultes	9 m <sup>2</sup> / 1 000 volumes
Livres pour enfants	8,8 m <sup>2</sup> / 1 000 volumes
Livres de référence	23 m <sup>2</sup> / 1 000 volumes
Périodiques	11 m <sup>2</sup> / 100 périodiques
Documents audiovisuels	9 m <sup>2</sup> / 1 000 documents

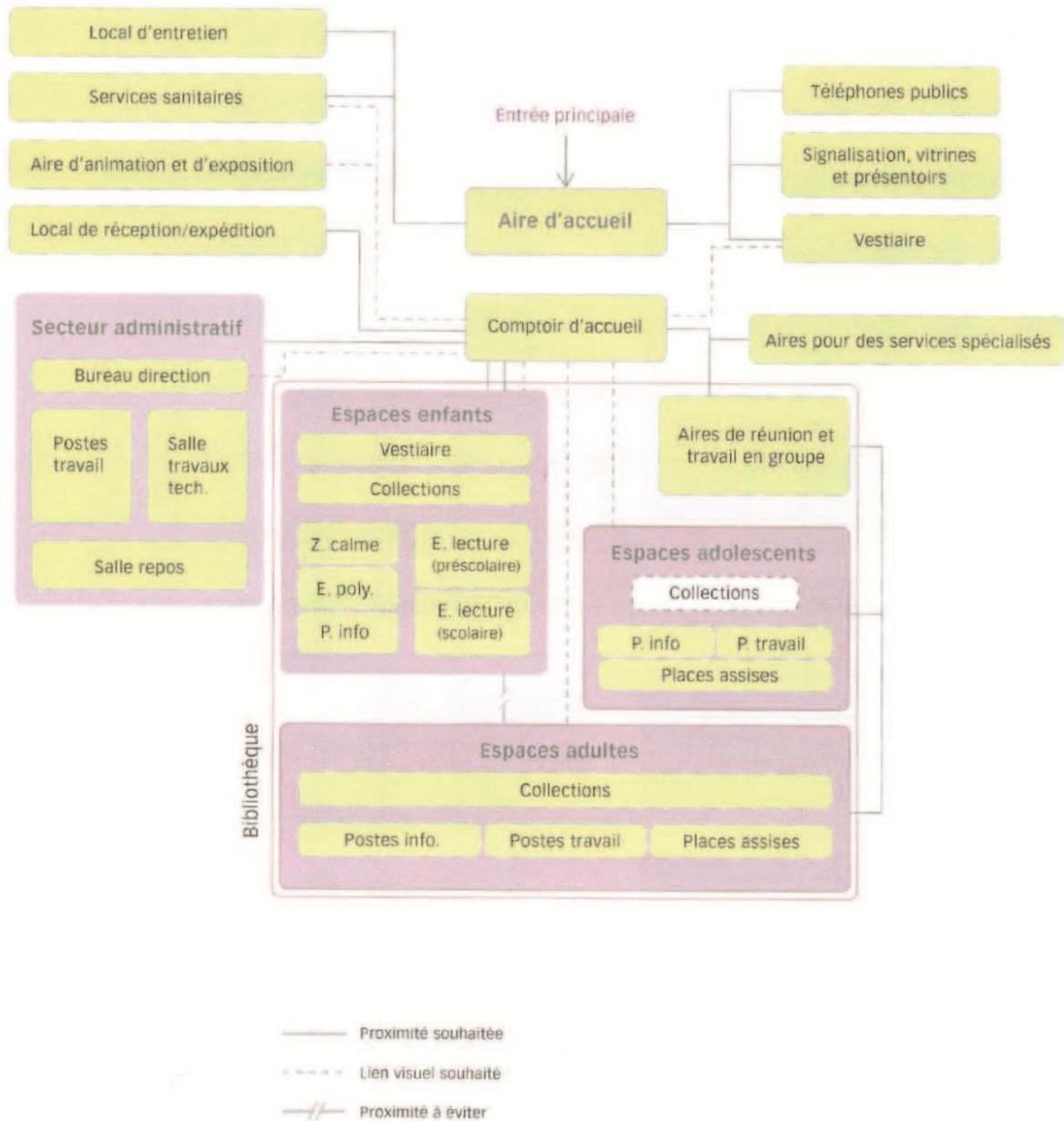
Note 1 : Les collections de référence sont de plus en plus disponibles sur support numérique, ce qui influence directement l'espace requis pour leur rangement.

**TABLEAU 14**  
Espaces pour les postes de travail

<b>Postes pour les usagers</b>	
Postes informatiques multimédias	3 à 4 m <sup>2</sup> / poste
Postes de travail	2,8 m <sup>2</sup> / poste
<b>Postes pour les employés</b>	
Postes de travail	15 m <sup>2</sup> / poste

Tiré de :  
 BENOIT-PLAMOND, Francine, «Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec », Éditions ASTED, 2011.

**FIGURE 2 - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE**



## ANNEXE 7 : PROGRAMME ARCHITECTURAL DU PROJET

Nb d'habitants St-Hyacinthe	60499 hab.			
Superficie actuelle	2370 m <sup>2</sup>			
	Min. (50 000 hab.)	Ratio/1 000 hab.	60499 hab.	Manquant
Base - 50 000 hab.	2845 m <sup>2</sup>	56,9 m <sup>2</sup>	3442,4 m <sup>2</sup>	1072,4 m <sup>2</sup>
Bon - 50 000 hab.	2987 m <sup>2</sup>	59,7 m <sup>2</sup>	3614,2 m <sup>2</sup>	1244,2 m <sup>2</sup>
Excellent - 50 000 hab.	3130 m <sup>2</sup>	62,6 m <sup>2</sup>	3787,2 m <sup>2</sup>	1417,2 m <sup>2</sup>

Répartition dans bâtiment %	50 000 à 99 000 hab.	Base - 60 499 hab.	Bon - 60 499 hab.	Excellent - 60 499 hab.
<b>ESPACES POUR COLLECTIONS</b>				
Livres	40% 45%	1377, m <sup>2</sup> 1549,1 m <sup>2</sup>	1445,7 m <sup>2</sup> 1626,4 m <sup>2</sup>	1514,9 m <sup>2</sup> 1704,3 m <sup>2</sup>
Périodiques	1 %	34,4 m <sup>2</sup>	36,1 m <sup>2</sup>	37,9 m <sup>2</sup>
Audiovisuels	2% 4%	68,8 m <sup>2</sup> 137,7 m <sup>2</sup>	72,3 m <sup>2</sup> 144,6 m <sup>2</sup>	75,7 m <sup>2</sup> 151,5 m <sup>2</sup>
Postes multimédias	2% 3%	68,8 m <sup>2</sup> 103,3 m <sup>2</sup>	72,3 m <sup>2</sup> 108,4 m <sup>2</sup>	75,7 m <sup>2</sup> 113,6 m <sup>2</sup>
Sous-total collections	45% 50%	1549,1 m <sup>2</sup> 1824,5 m <sup>2</sup>	1626,4 m <sup>2</sup> 1915,5 m <sup>2</sup>	1704,3 m <sup>2</sup> 2007,2 m <sup>2</sup>
<b>ESPACES POUR USAGES</b>				
Places assises	15% 20%	516,4 m <sup>2</sup> 688,5 m <sup>2</sup>	542,1 m <sup>2</sup> 722,8 m <sup>2</sup>	568,1 m <sup>2</sup> 757,4 m <sup>2</sup>
Salles réunion, polyv, etc.	5 %	172,1 m <sup>2</sup>	180,7 m <sup>2</sup>	189,4 m <sup>2</sup>
Sous-total usagers	20% 25%	688,5 m <sup>2</sup> 860,6 m <sup>2</sup>	722,8 m <sup>2</sup> 903,6 m <sup>2</sup>	757,4 m <sup>2</sup> 946,8 m <sup>2</sup>
<b>ESPACES POUR PERSONNEL</b>	8% 10%	275,4 m <sup>2</sup> 344,2 m <sup>2</sup>	289,1 m <sup>2</sup> 361,4 m <sup>2</sup>	303, m <sup>2</sup> 378,7 m <sup>2</sup>
<b>ESPACES COMPLÉMENTAIRES</b>	17 %	585,2 m <sup>2</sup>	614,4 m <sup>2</sup>	643,8 m <sup>2</sup>

	Base	Bon	Excellent
Postes informatiques pour le public	24	30	40
Places assises pour le public	278	309	339

- Les calculs ont été effectués à partir des normes tirées de :

BENOIT-PLAMOND, Francine, «Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec », Éditions ASTED, 2011.

- La population totale tient compte du nombre d'habitants de la ville de St-Hyacinthe, en plus des sept municipalités de la MRC des Maskoutains qui n'ont pas de bibliothèque municipale sur leur territoire, et qui seraient donc desservis par celle de St-Hyacinthe selon les calculs budgétaires du gouvernement.

- La superficie actuelle indiquée comprend la bibliothèque (1800 mètres carrés), et les bureaux administratifs qui sont présentement situés dans le bâtiment voisin (570 mètres carrés), pour un total de 2370 mètres carrés.

## PROGRAMME ARCHITECTURAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Fonctions	m <sup>2</sup>	%
Postes multimédia		
RDC	50 m <sup>2</sup>	
2e & 3e étages	15 m <sup>2</sup>	
<b>Total</b>	<b>65 m<sup>2</sup></b>	<b>2 %</b>
<b>Audiovisuel</b>	<b>78 m<sup>2</sup></b>	<b>3 %</b>
<b>Périodiques</b>	<b>40 m<sup>2</sup></b>	<b>1 %</b>
Collection - adultes		
2e étage	561 m <sup>2</sup>	
3e étage	551 m <sup>2</sup>	
<b>Total</b>	<b>1112 m<sup>2</sup></b>	
Collection - jeunesse	250 m <sup>2</sup>	
Collection - adolescents	70 m <sup>2</sup>	
Collection - nouveautés	80 m <sup>2</sup>	
<b>Total - collections</b>	<b>1512 m<sup>2</sup></b>	<b>43 %</b>
<b>Sous-total - collections</b>	<b>1695 m<sup>2</sup></b>	<b>49 %</b>
Places assises		
RDC	25 m <sup>2</sup>	
	53 m <sup>2</sup>	
	57 m <sup>2</sup>	
JEUNES	50 m <sup>2</sup>	
2E	180 m <sup>2</sup>	
	40 m <sup>2</sup>	
	25 m <sup>2</sup>	
	125 m <sup>2</sup>	
3e	250 m <sup>2</sup>	
<b>Total - places assises</b>	<b>805 m<sup>2</sup></b>	<b>20 %</b>
Salles de travail	59 m <sup>2</sup>	
Espace polyvalent - jeunes	150 m <sup>2</sup>	
	82 m <sup>2</sup>	
<b>Total - rassemblements</b>	<b>291 m<sup>2</sup></b>	<b>5 %</b>
<b>Sous-total usagers</b>	<b>1096 m<sup>2</sup></b>	<b>25 %</b>
<b>Espace personnel</b>	<b>335 m<sup>2</sup></b>	<b>8 %</b>
<b>Espaces complémentaires</b>	<b>670 m<sup>2</sup></b>	<b>18 %</b>
Total des usages	3796 m <sup>2</sup>	

Aire rdc	1300 m <sup>2</sup>
Aire 2e	1740 m <sup>2</sup>
Aire 3e	850 m <sup>2</sup>
<b>Total - aires</b>	<b>3890 m<sup>2</sup></b>

La répartition de ces fonctions en fonction des pourcentages de surfaces de comprend pas les espaces complémentaires proposés dans le projet, tel que l'auditorium, le café et la salle d'exposition, car ces usages ne font pas partie du programme de bases des bibliothèques considéré par les normes étudiées.

## **ANNEXE 8 : PLANCHES PRÉSENTÉES À LA CRITIQUE FINALE**



HALL CENTRAL ET COMPTOIR DE PRÊT



RUE DESSAULLES



HALL CENTRAL - 2E ÉTAGE

# LITTÉRATURE ET ARCHITECTURE

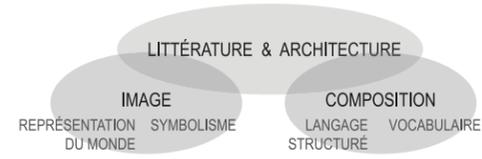
## UNE RELATION CRÉATIVE POUR LA CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE

### PROJET DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ST-HYACINTHE

ESSAI (PROJET), SEPTEMBRE 2012

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

MARIE-PIER DUBREUIL

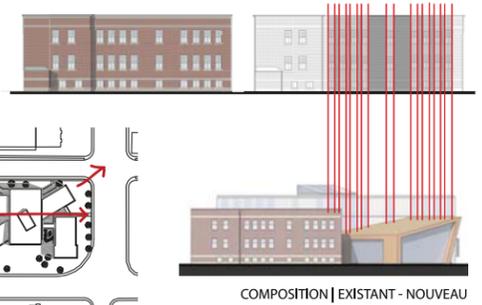
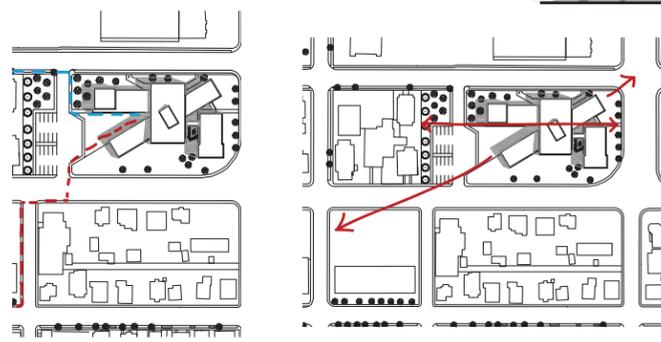


Comment la relation entre l'architecture et la littérature peut-elle enrichir le processus créatif menant à la conception architecturale?

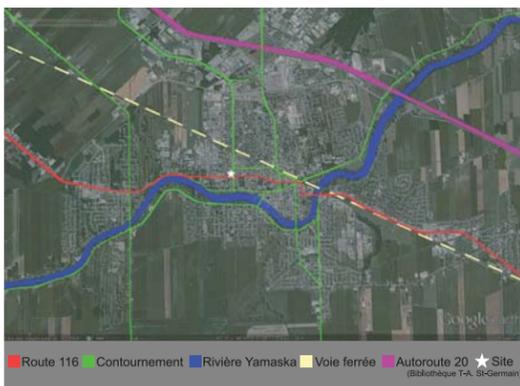
En s'appuyant sur l'analogie entre l'architecture et la littérature, la conception d'une bibliothèque peut-elle refléter l'image de la société où elle est implantée.



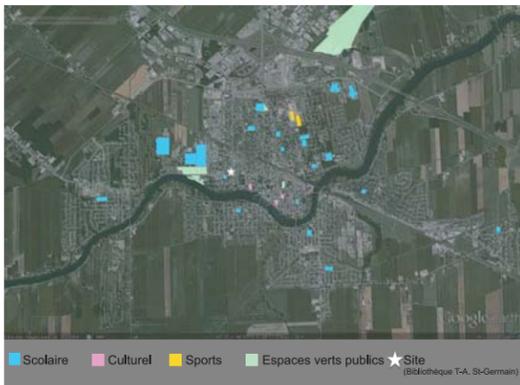
PLAN D'IMPLANTATION | EXISTANT PLAN D'IMPLANTATION | NOUVEAU



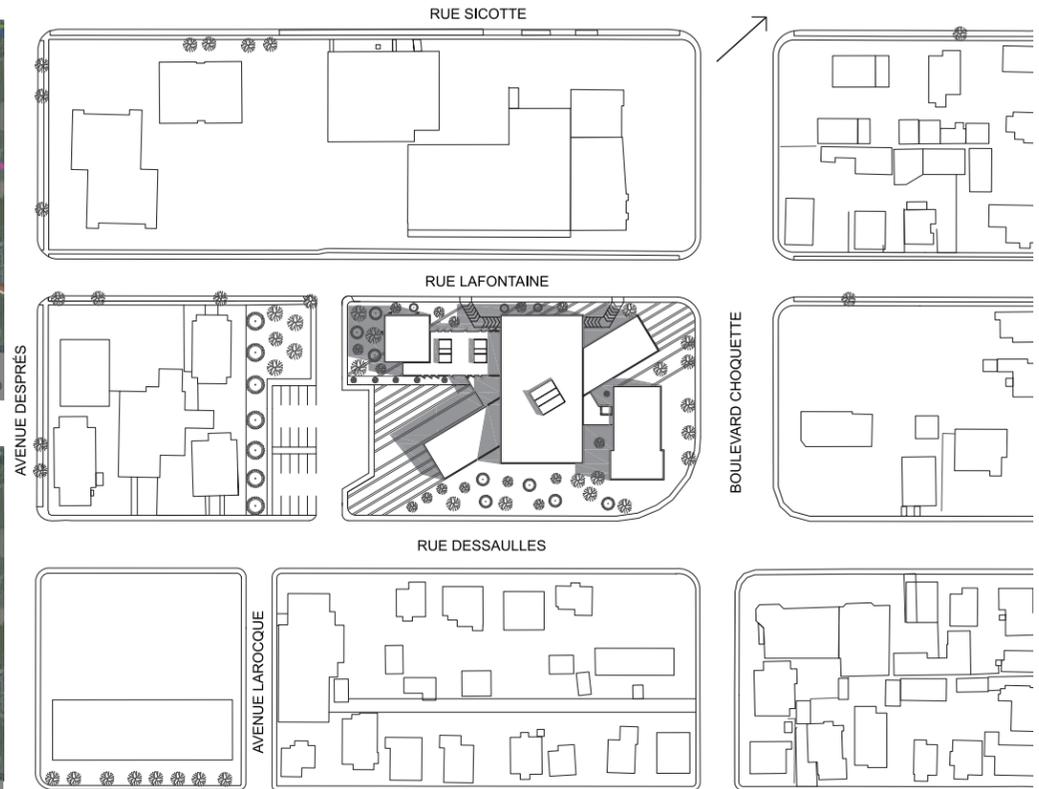
COMPOSITION | EXISTANT - NOUVEAU



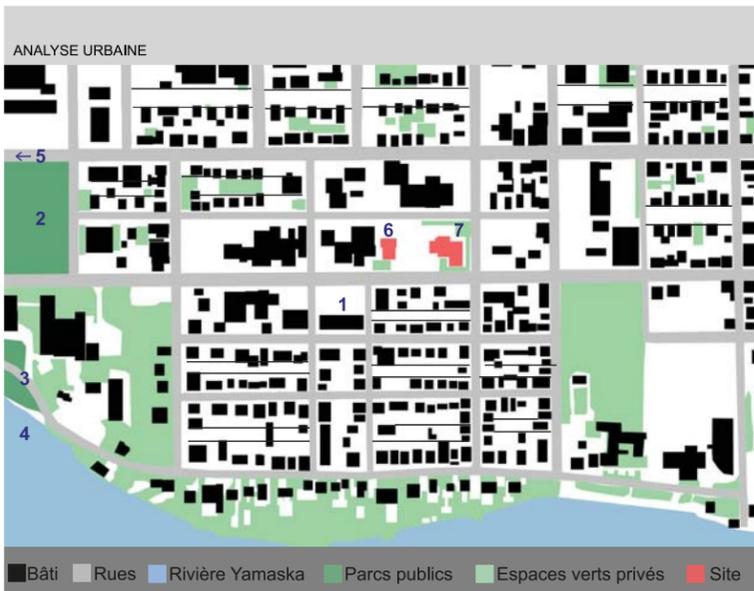
Route 116 Contournement Rivière Yamaska Voie ferrée Autoroute 20 Site (Bibliothèque T-A, St-Germain)



ANALYSE URBAINE



PLAN D'IMPLANTATION | ÉCHELLE 1:500



ANALYSE URBAINE



BOULEVARD CHOQUETTE



RUE DESSAULLES



RUE DESSAULLES



INTÉRIEUR



1. ÉCOLE PRIMAIRE LAROCQUE



4. RIVIÈRE YAMASKA



2. PARC PUBLIC



5. JARDIN DANIEL A. SÉGUIN, ITA ET ÉCOLE VÉTÉRINAIRE



3. PORTE DES MAIRES



6. BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE (ANCIENNE CAISSE)



STATIONNEMENT



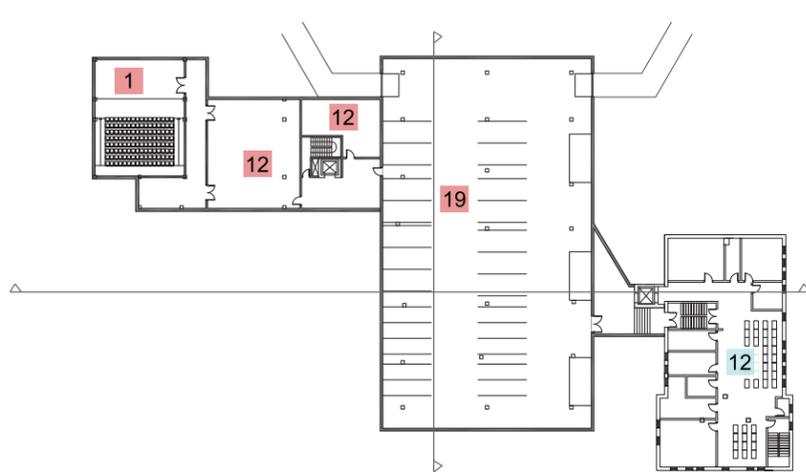
7. BIBLIOTHÈQUE T.A. ST-GERMAIN



INTÉRIEUR



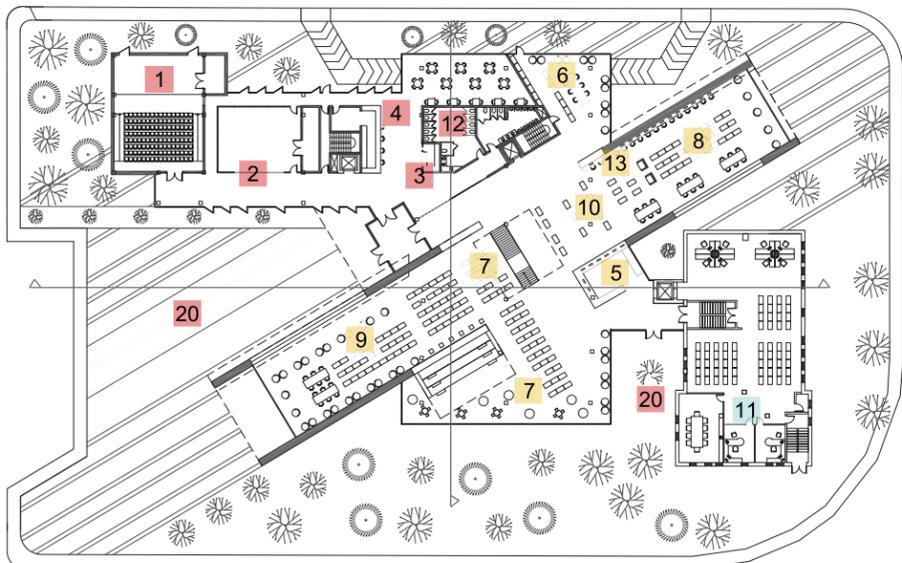
7. BIBLIOTHÈQUE T.A. ST-GERMAIN



PLAN | SOUS-SOL - ÉCHELLE 1:200



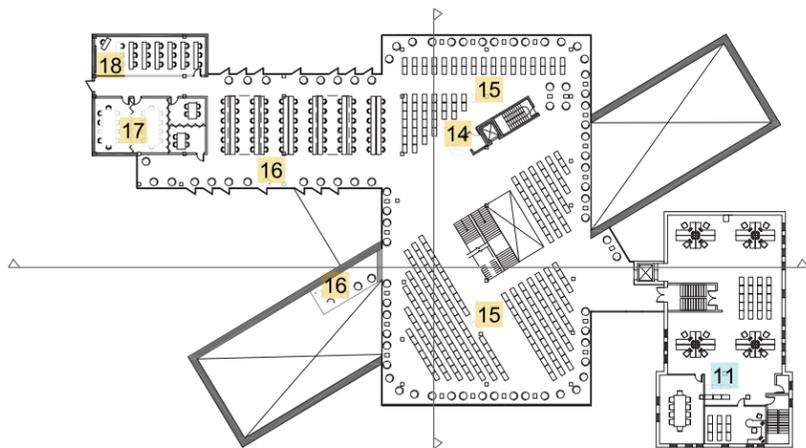
COMPTOIR DE PRÊT ET NOUVEAUTÉS



PLAN | REZ-DE-CHAUSSÉE - ÉCHELLE 1:200



JEUNES - ESPACE MULTIFONCTIONNEL OUVERT

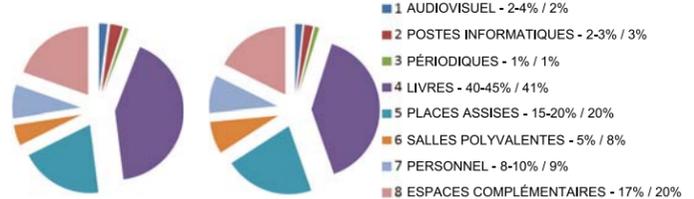


PLAN | NIVEAU 2 - ÉCHELLE 1:200



JEUNES - ESPACE MULTIFONCTIONNEL FERMÉ

PROGRAMME - DISTRIBUTION DES FONCTIONS



RECOMMANDÉ PROPOSÉ DANS LE PROJET

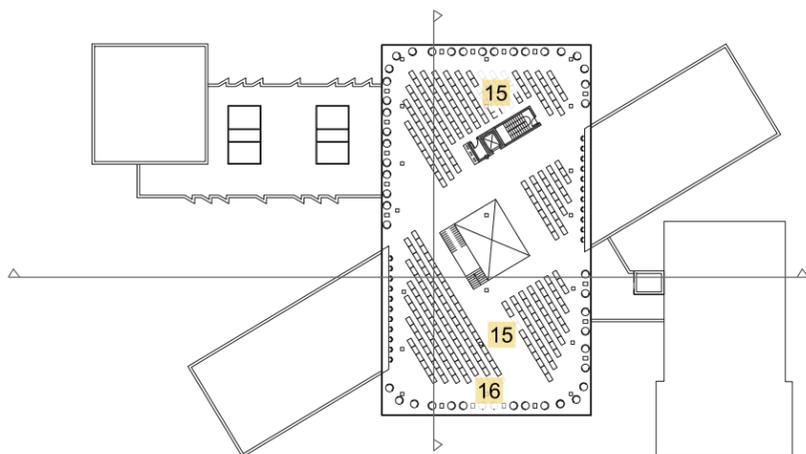
(Selon : «Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec», Éditions ASTED, 2011)

LÉGENDE DES FONCTIONS

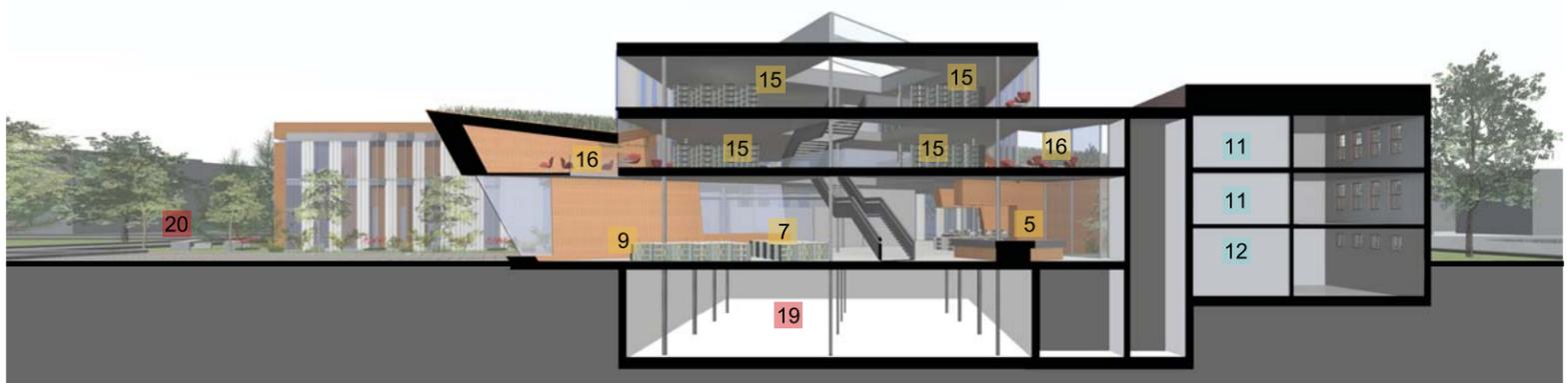
1. AUDITORIUM (128 PLACES)
2. SALLE D'EXPOSITION MULTIFONCTIONNELLE
3. VESTIAIRE
4. CAFÉ
5. COMPTOIR DE PRÊT
6. PÉRIODIQUES
7. ESPACE JEUNESSE
8. ESPACE ADOLESCENTS
9. ESPACE MULTIMÉDIA
10. NOUVEAUTÉS
11. ADMINISTRATION
12. SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET TECHNIQUES
13. POSTES INFORMATIQUES
14. AIDE AUX LECTEURS
15. COLLECTION ADULTES
16. PLACES ASSISES
17. SALLES DE RÉUNION POLYVALENTES
18. SALLE DE FORMATION
19. STATIONNEMENT
20. ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS

LÉGENDE DE DISTRIBUTION DES ESPACES

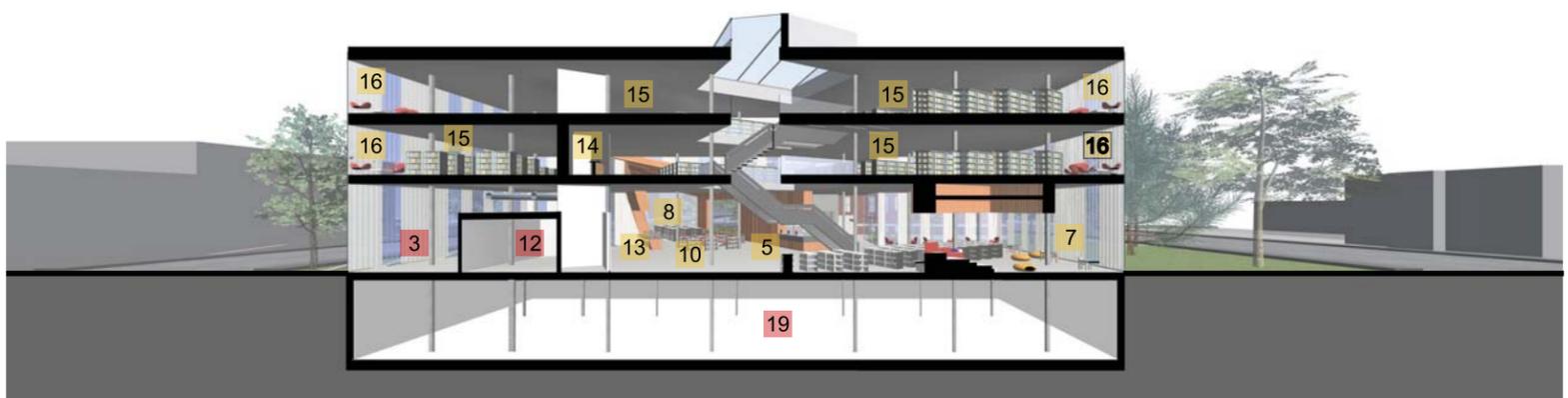
- ACCESSIBLE EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE
- ESPACE CONTRÔLÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE
- NON-ACCESSIBLE AU PUBLIC



PLAN | NIVEAU 3 - ÉCHELLE 1:200



COUPE LONGITUDINALE - ÉCHELLE 1:100



COUPE TRANSVERSALE - ÉCHELLE 1:100



SALLE D'EXPOSITION



ENTRÉE PRINCIPALE



CAFÉ ET HALL D'ENTRÉE



ESPACE MULTIMÉDIA - RDC



ESPACE ADOLESCENT ET POSTES INFORMATIQUES - RDC



HALL ET ESCALIER CENTRAL - 2<sup>e</sup> ÉTAGE



SALLE DE TRAVAIL - 2<sup>e</sup> ÉTAGE



SALLE DE TRAVAIL - 2<sup>e</sup> ÉTAGE



BOULEVARD CHOQUETTE



ENTRÉE PRINCIPALE



RUE LAFONTAINE



ÉLÉVATION AVANT | RUE DESSAULES - ÉCHELLE 1:200



ÉLÉVATION ARRIÈRE | RUE LAFONTAINE - ÉCHELLE 1:200



ÉLÉVATION LATÉRALE DROITE - BOULEVARD CHOQUETTE - ÉCHELLE 1:200



ÉLÉVATION LATÉRALE GAUCHE - NOUVELLE RUE - ÉCHELLE 1:200